

**Assemblée générale**

Distr. générale
10 avril 2015
Français
Original : anglais

Soixante-dixième session**Projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2016-2017*****Titre VII
Information****Chapitre 28
Information**

(Programme 24 du plan-programme biennal pour la période 2016-2017)**

Table des matières

	<i>Page</i>
Vue d'ensemble	2
Orientation générale	2
Vue d'ensemble des ressources	3
Autres éléments d'information.	8
A. Direction exécutive et administration	9
B. Programme de travail	11
Sous-programme 1. Services de communication stratégique	12
Sous-programme 2. Services d'information	21
Sous-programme 3. Services de diffusion et de partage du savoir	30
C. Appui aux programmes.	36
Annexes***	
I. Organigramme et répartition des postes pour l'exercice biennal 2016-2017	38
II. État récapitulatif de la suite donnée aux recommandations formulées par les organes de contrôle.	39

* Une version condensée du budget-programme approuvé paraîtra sous la côte A/70/6/Add.1.

** A/69/6/Rev.1.

*** L'annexe énumérant les produits de l'exercice 2014-2015 non reconduits en 2016-2017 est sans objet et ne figure donc pas dans le présent chapitre.



Vue d'ensemble

Tableau 28.1 **Ressources financières**

(En dollars des États-Unis)

Montant des crédits ouverts pour 2014-2015	190 079 900
Ajustements techniques (élimination de dépenses non renouvelables et effet-report de postes créés au cours de l'exercice antérieur)	(224 500)
Nouveaux mandats et transferts entre les composantes	11 024 800
Nouvelles réductions découlant de la résolution 69/264 de l'Assemblée générale	(886 200)
Gains d'efficacité découlant de la résolution 69/264 de l'Assemblée générale	(243 800)
Total	9 670 300
Montant proposé par le Secrétaire général pour 2016-2017 ^a	199 750 200

^a Aux taux révisés de 2014-2015.

Tableau 28.2 **Postes**

	Nombre	Classe
<i>Budget ordinaire</i>		
Postes approuvés pour l'exercice biennal 2014-2015	734	1 SGA, 4 D-2, 18 D-1, 35 P-5, 74 P-4, 106 P-3, 60 P-2/1, 9 G(1 ^{re} C), 215 G(AC), 159 AL, 53 AN
Nouveaux postes	29	5 P-3 et 5 G(AC) pour la Division de la communication stratégique 4 P-3, 4 P-2 et 9 G(AC) pour la Division de l'information et des médias 2 G(AC) pour l'appui aux programmes
Transferts	3	1 P-4 et 1 AN du sous-programme 1 1 P-2 relevant du sous-programme 2 transféré à la Direction exécutive et administration
Postes proposés pour l'exercice biennal 2016-2017	763	1 SGA, 4 D-2, 18 D-1, 35 P-5, 74 P-4, 115 P-3, 64 P-2/1, 9 G(1 ^{re} C), 231 G(AC), 159 AL, 53 AN

Note : Les abréviations ci-après sont utilisées dans les tableaux et organigrammes : AL = agent local; AN = administrateur recruté sur le plan national; BO = budget ordinaire; G = agent des services généraux; G(AC) = agent des services généraux (Autres classes); G(1^{re}C) = agent des services généraux (1^{re} classe); RxB = ressources extrabudgétaires; SGA = secrétaire général adjoint; SSG = sous-Secrétaire général.

Orientation générale

- 28.1 Le Département de l'information a pour mission de faire connaître au monde entier les idéaux et les activités de l'Organisation des Nations Unies, de dialoguer et de coopérer avec des publics divers, et de mobiliser un appui en faveur des buts et principes consacrés par la Charte des Nations Unies. À ce titre, il établit et met en œuvre des stratégies de communication; engage des échanges avec les populations locales partout dans le monde grâce au réseau de centres d'information des Nations Unies; conçoit, promeut et fournit des produits et services, dans chacune des six langues

officielles, dans les domaines de l'information et des médias; établit des partenariats ou étend ceux qui ont déjà été conclus et mène des activités de sensibilisation et d'échange d'information.

- 28.2 Son mandat est énoncé dans la résolution 13 (I) de l'Assemblée générale et ses travaux sont guidés par les priorités définies par l'Assemblée et son organe subsidiaire, le Comité de l'information, dans les résolutions concernant les questions relatives à l'information, dont les plus récentes sont les résolutions 68/86 A et B et 67/292.
- 28.3 Le Département s'emploie à mieux faire connaître et comprendre au niveau mondial l'action que mène l'Organisation et les questions dont elle traite en diffusant des informations exactes, impartiales, détaillées, objectives, cohérentes, actuelles et pertinentes. À cette fin, et en s'inspirant du nouveau programme de développement qui doit être arrêté pendant l'année en cours, il concentrera ses travaux sur des thèmes prioritaires, en mettant notamment l'accent sur la région de l'Afrique, à l'appui des trois piliers d'activités de l'Organisation (le développement; la paix et la sécurité; et les droits de l'homme). Dans ce cadre, il s'emploiera à rappeler l'importance que le Secrétaire général attache à l'obtention de résultats, au respect du principe de responsabilité et à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes, ainsi qu'à la nécessité de relever les défis mondiaux au nom du bien commun, dans le strict respect des mandats prescrits par les États Membres.
- 28.4 Le Département s'efforce de mener à bien des programmes d'information efficaces et ciblés dans des domaines clefs, y compris dans le cadre de conférences et célébrations organisées par les Nations Unies. Il s'emploie à toucher un public mondial pour rallier des soutiens en faveur de l'Organisation et faire en sorte que ses objectifs emportent l'adhésion.
- 28.5 Le Département souligne l'importance que revêt la parité des six langues officielles de l'Organisation, qu'il entend pleinement utiliser, sur un pied d'égalité, dans le cadre de ses activités.
- 28.6 Pour accomplir la mission dont il est investi, le Département fonde son action sur les principes de base suivants, en mettant l'accent sur le multilinguisme dès le stade de la planification : l'établissement de relations de travail stratégiques avec les départements et bureaux organiques du Secrétariat et les organismes des Nations Unies; un recours plus large aux dernières technologies de l'information et des communications, tant dans les médias traditionnels que dans les nouveaux médias, afin d'assurer une diffusion directe et instantanée de l'information dans le monde entier; la promotion du multilinguisme et le respect de la parité des six langues officielles de l'Organisation des Nations Unies lors de l'établissement des supports d'information et de communication. Il fournit également des services d'information aux délégués et au personnel par l'intermédiaire de la Bibliothèque Dag Hammarskjöld, et favorise l'échange d'information et la communication interne au moyen d'iSeek, l'intranet de l'Organisation.

Vue d'ensemble des ressources

- 28.7 Les ressources demandées au titre du présent chapitre pour l'exercice biennal 2016-2017 s'élèvent à 199 750 200 dollars avant actualisation des coûts, soit une augmentation nette de 9 670 300 dollars (5,1 %) par rapport au montant des crédits ouverts pour 2014-2015. La variation des ressources demandées découle des quatre facteurs suivants : a) des ajustements techniques se rapportant à la non-reconduction de dépenses non renouvelables et à l'effet-report sur l'exercice biennal de postes créés en 2015 (224 500 dollars); b) les nouveaux mandats et transferts entre les composantes (11 024 800 dollars); c) les nouvelles réductions découlant de la résolution 69/264 de

l'Assemblée générale (886 200 dollars); et d) les gains d'efficacité découlant de ladite résolution (243 800 dollars). Elle ne compromettra pas l'exécution intégrale et efficace des mandats.

28.8 La variation des ressources demandées conformément à la résolution 69/264 de l'Assemblée générale résulte du fait qu'il est prévu de geler les recrutements à des postes permanents et d'apporter des réductions dans la catégorie des objets de dépense autres que les postes en 2016-2017.

28.9 Les réductions dépendront des effets qu'aura le déploiement d'Umoja (Démarrage et Extension 1) d'ici à la fin de 2015. Comme il est trop tôt pour déterminer précisément quels seront ces effets, les réductions proposées sont fermes d'un point de vue financier mais non du point de vue opérationnel. Les détails concernant le gel des postes et le réaménagement des fonctions et des attributions qui en résulteront ne seront déterminés qu'en 2016-2017, lorsque les répercussions de la mise en service d'Umoja seront mieux connues.

28.10 On trouvera un récapitulatif de la répartition des ressources dans les tableaux 28.3 à 28.5.

Tableau 28.3 **Ressources financières par composante**

(En milliers de dollars des États-Unis)

1) *Budget ordinaire*

Composante	Variation											
	2012-2013 (dépenses effectives)	2014-2016 (crédits ouverts)	Ajustements techniques (élimination de dépenses non renouve- lables et effet- report de postes créés au cours de l'exercice antérieur)	Nouveaux mandats et transferts entre les composantes	Nouvelles réductions découlant de la résolution 69/264 de l'Assemblé e générale	Gains d'efficacité découlant de la résolution 69/264 de l'Assemblée générale	Total	Pour- centage	Total avant actua- lisation des coûts	Actua- lisation des coûts	2016-2017 (montant prévu)	
A. Direction exécutive et administration	3 410,7	3 518,2	–	240,5	(10,9)	–	229,6	6,5	3 747,8	109,7	3 857,5	
B. Programme de travail												
1. Services de communication stratégique	73 387,3	72 411,0	250,0	3 180,4	(370,1)	–	3 060,3	4,2	75 471,3	2 618,8	78 090,1	
2. Services d'information	66 672,6	66 588,5	(107,9)	6 631,0	(330,5)	–	6 192,6	9,3	72 781,1	2 358,8	75 139,9	
3. Services de diffusion et de partage du savoir	39 198,6	39 429,6	–	294,5	(174,7)	–	119,8	0,3	39 549,4	1 297,3	40 846,7	
4. Conférences spéciales	–	366,6	(366,6)	45,4	–	–	(321,2)	(87,6)	45,4	2,1	47,5	
Total partiel, B	179 258,5	178 795,7	(224,5)	10 151,3	(875,3)	–	9 051,5	5,1	187 847,2	6 277,0	194 124,2	
C. Appui aux programmes	7 821,6	7 766,0	–	633,0	–	(243,8)	389,2	5,0	8 155,2	323,5	8 478,7	
Total partiel	190 490,8	190 079,9	(224,5)	11 024,8	(886,2)	(243,8)	9 670,3	5,1	199 750,2	6 710,2	206 460,4	

2) *Quotes-parts hors budget ordinaire*

Source	2012-2013 (dépenses effectives)	2014-2015 (montant estimatif)	2016-2017 (montant prévu)
A. Direction exécutive et administration	–	–	–
B. Programme de travail	1 337,4	1 517,4	1 590,6
C. Appui aux programmes	–	–	–
Total partiel	1 337,4	1 517,4	1 590,6

3) *Fonds extrabudgétaires*

Source	2012-2013 (dépenses effectives)	2014-2015 (montant estimatif)	2016-2017 (montant prévu)
A. Direction exécutive et administration	–	–	–
B. Programme de travail	4 888,4	5 301,9	5 727,9
C. Appui aux programmes	–	313,1	313,1
Total partiel	4 888,4	5 615,0	6 041,0
Total 1, 2 et 3	196 716,6	197 212,3	214 092,0

Tableau 28.4 Postes

Catégorie	Postes permanents inscrits au budget ordinaire		Postes temporaires						Total	
			Budget ordinaire		Quotes-parts hors budget ordinaire ^a		Ressources extrabudgétaires ^b			
	2014- 2015	2016- 2017	2014- 2015	2016- 2017	2014- 2015	2016- 2017	2014- 2015	2016- 2017	2014- 2015	2016- 2017
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur										
SGA	1	1	—	—	—	—	—	—	1	1
D-2	4	4	—	—	—	—	—	—	4	4
D-1	18	18	—	—	—	—	—	—	18	18
P-5	35	35	—	—	—	—	—	—	35	35
P-4/3	180	189	—	—	2	2	1	1	183	192
P-2/1	60	64	—	—	1	1	—	—	61	65
Total partiel	298	311			3	3	1	1	302	315
Agents des services généraux										
1 ^{re} classe	9	9	—	—	—	—	—	—	9	9
Autres classes	215	231	—	—	1	1	10	10	226	242
Total partiel	224	240	—	—	1	1	10	10	235	251
Autres catégories										
Agents locaux	159	159	—	—	—	—	—	—	159	159

Catégorie	Postes permanents inscrits au budget ordinaire		Postes temporaires						Total	
			Budget ordinaire		Quotes-parts hors budget ordinaire ^a		Ressources extrabudgétaires ^b			
	2014- 2015	2016- 2017	2014- 2015	2016- 2017	2014- 2015	2016- 2017	2014- 2015	2016- 2017	2014- 2015	2016- 2017
Administrateurs recrutés sur le plan national	53	53	–	–	–	–	–	–	53	53
Total partiel	212	212	–	–	–	–	–	–	212	212
Total	734	763	–	–	4	4	11	11	749	778

^a Compte d'appui aux opérations de maintien de la paix : 2 P-4, 1 P-2 et 1 G(AC).

^b Fonds d'affectation spéciale Forum du développement [1 P-3 et 9 G(AC)] et Fonds subsidiaire du compte spécial pour les activités de fond extrabudgétaires [1 G(AC)].

Tableau 28.5 Répartition des ressources par composante, en pourcentage

(En pourcentage)

	Budget ordinaire	Quotes-parts hors budget ordinaire	Ressources extrabudgétaires
A. Direction exécutive et administration	1,9	–	–
B. Programme de travail			
1. Services de communication stratégique	37,8	72,8	33,9
2. Services d'information	36,4	27,2	0,9
3. Services de diffusion et de partage du savoir	19,8	–	60,0
4. Conférences spéciales	–	–	–
Total partiel, B	94,0	100,0	94,8
C. Appui aux programmes	4,1	–	5,2
Total	100,0	100,0	100,0

Ajustements techniques

- 28.11 La diminution nette de 224 500 dollars s'explique notamment par la non-reconduction de dépenses non renouvelables s'élevant à 563 700 dollars et correspondant : a) à l'organisation du Sommet des Nations Unies consacré à l'adoption du programme de développement pour l'après-2015; b) au programme d'activités relatives à la Décennie internationale des personnes d'ascendance africaine; c) à la promotion et à la couverture des conférences spéciales, dont le treizième Congrès des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale. Cette diminution est en partie compensée par l'effet-report sur l'exercice biennal de deux postes (339 200 dollars) créés en 2015 pour renforcer et améliorer le fonctionnement de l'ensemble des organes conventionnels des droits de l'homme, en application de la résolution 68/268 de l'Assemblée générale.

Nouveaux mandats et transferts entre les composantes

- 28.12 Des crédits d'un montant de 11 024 800 dollars sont demandés pour appuyer de nouveaux mandats liés : a) à la résolution 69/96 B, intitulée « Questions relatives à l'information : Politiques et activités de l'Organisation des Nations Unies en matière d'information », dans laquelle

l'Assemblée générale a de nouveau prié le Secrétaire général de veiller à ce que le Département dispose, dans toutes les langues officielles, des moyens nécessaires pour mener à bien l'ensemble de ses activités et a demandé qu'il soit tenu compte de cette exigence dans les futurs projets de budget-programme concernant le Département, en gardant à l'esprit le principe de l'égalité des six langues officielles et en prenant en considération la charge de travail dans chacune d'elles, ainsi qu'à la résolution 69/17 portant sur la planification des programmes, dans laquelle l'Assemblée a adopté le plan-programme biennal du Département pour 2016-2017, qui prévoyait plusieurs modifications du cadre fondées sur le principe de la parité des six langues officielles (10 953 000 dollars); b) aux activités d'information à l'appui de la résolution 69/16 de l'Assemblée générale sur le programme d'activités relatives à la Décennie internationale des personnes d'ascendance africaine (24 400 dollars), au filmage et à la retransmission de l'interprétation en langue des signes internationale du débat interactif sur les droits des personnes handicapées, en application de la section XII de la résolution 68/247 A de l'Assemblée générale (2 000 dollars); et à l'application des textes issus de la Conférence des Nations Unies sur les établissements humains (Habitat II) et au renforcement du Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat), conformément à la résolution 68/239 de l'Assemblée générale (45 400 dollars).

- 28.13 Afin de permettre au Département de mieux s'acquitter de sa mission, un certain nombre de transferts aux rubriques Postes et Autres objets de dépense sont proposés pour les fonctions suivantes : un poste d'Administrateur adjoint de 1^{re} classe chargé de l'information (P-2) du sous-programme 2 (services d'information) à la Direction exécutive et administration; un poste de Directeur du Centre d'information des Nations Unies (P-4) transféré de Sanaa à Rabat, et un poste de fonctionnaire de l'information (administrateur recruté sur le plan national) du Caire à Sanaa au titre du sous-programme 1 (Services de communication stratégique). Les ajustements entre les rubriques Postes et Autres objets de dépense n'auront pas d'incidence financière.

Nouvelles réductions découlant de la résolution 69/264 de l'Assemblée générale

- 28.14 Une réduction des crédits d'un montant de 886 200 dollars est proposée en application de la résolution 69/264 de l'Assemblée générale, au titre des postes (740 900 dollars) et des autres objets de dépense (145 300 dollars). La diminution de 740 900 dollars à la rubrique Postes résulte du fait qu'il est proposé de geler les recrutements à des postes permanents aux niveaux du sous-programme 1 (Services de communication stratégique), à la Division de la communication stratégique (164 700 dollars) et dans les centres d'information des Nations Unies (140 500 dollars); du sous-programme 2 (Services d'information) (271 000 dollars) et du sous-programme 3 (Services de diffusion et de partage du savoir) (164 700 dollars).
- 28.15 La réduction proposée au titre des objets de dépense autres que les postes (145 300 dollars) correspond principalement à la baisse des dépenses relatives aux voyages, aux services contractuels, au mobilier et matériel, qui devrait résulter de l'application des règles approuvées pour les voyages en avion, ainsi que d'autres gains d'efficacité que le Bureau prévoit pour 2016-2017.

Gains d'efficacité découlant de la résolution 69/264 de l'Assemblée générale

- 28.16 Une réduction des crédits d'un montant de 243 800 dollars est proposée au titre de l'appui aux programmes en application de la résolution 69/264 de l'Assemblée générale. Cette diminution aux rubriques Postes (164 700 dollars) et Autres objets de dépense (79 100 dollars) résulte des propositions concernant le gel des recrutements à des postes permanents et la baisse des besoins nécessaires au titre des services contractuels, en raison des nouveaux gains d'efficacité que le Département prévoit de réaliser en 2016-2017.

Quotes-parts hors budget ordinaire et ressources extrabudgétaires

- 28.17 Le montant estimatif des quotes-parts hors budget ordinaire, de 1 590 600 dollars, représente 0,7 % de l'ensemble des ressources nécessaires. Ces ressources devraient contribuer à appuyer les activités de fond relatives aux opérations de maintien de la paix. Leur niveau n'a pas beaucoup changé par rapport à l'exercice biennal précédent.
- 28.18 Le montant estimatif des ressources extrabudgétaires, de 6 041 000 dollars, représente 2,8 % de l'ensemble des ressources nécessaires. Ce montant viendrait compléter les ressources prévues au budget ordinaire en vue de financer diverses activités telles que l'organisation d'événements et la mise au point de supports d'information, dans l'objectif d'appuyer et d'élargir les objectifs arrêtés en matière de communication stratégique dans les pays du monde entier, et aiderait le Département à concevoir et à diffuser des produits d'information dans des langues locales et à mener des activités de sensibilisation des populations locales aux problèmes prioritaires, conformément aux résolutions 69/96 A et B de l'Assemblée générale sur les questions relatives à l'information. Ces ressources serviraient également à financer la location et l'entretien des locaux occupés par certains centres d'information.

Autres éléments d'information

- 28.19 Conformément aux résolutions 58/269, 64/259, 67/253 et 68/264 de l'Assemblée générale, le Département poursuivra ses efforts pour faire respecter le principe de responsabilité, une des priorités du Secrétaire général. Il continue à aider le Comité des commissaires aux comptes, le Corps commun d'inspection et le Bureau des services de contrôle interne à mener leurs évaluations et leurs examens et à formuler leurs recommandations périodiques dans le cadre du programme, et assure le suivi et la mise en œuvre des recommandations acceptées en temps voulu. Les activités de suivi et d'évaluation sont menées dans le but d'accroître l'efficacité de l'action du Département et sont indispensables pour pouvoir prendre des décisions informées, tirer des leçons de l'expérience et faire respecter le principe de responsabilité à tous les niveaux. D'après les résultats d'une étude sur le suivi et l'analyse des médias traditionnels, des médias en ligne et des réseaux sociaux par le Département, une veille et une analyse plus systématiques des réseaux sociaux s'imposent. À l'heure actuelle, le Département réfléchit donc à des solutions globales de suivi et d'analyse pour mieux coordonner les outils de suivi et rendre compte en détail en temps voulu des événements clefs et priorités de l'ONU dans les réseaux sociaux.
- 28.20 Les ressources à désigner comme devant servir à financer les activités de suivi et d'évaluation s'élèvent à 1 556 900 dollars au titre du budget ordinaire et correspondent à 150 mois de travail (90 mois de travail d'un administrateur et 60 mois de travail d'un agent des services généraux). Des ressources extrabudgétaires d'un montant de 11 900 dollars sont également prévues à cette fin. Parmi les principales activités d'évaluation prévues pour l'exercice biennal 2016-2017, on peut citer la réalisation d'enquêtes auprès des usagers de la Bibliothèque Dag Hammarskjöld; l'analyse des retombées des publications des Nations Unies, dont l'*Annuaire des Nations Unies*, la *Chronique de l'ONU*, et l'*ABC des Nations Unies*; et une étude consacrée aux nouvelles campagnes menées dans les médias.
- 28.21 Le Département renforcera sa collaboration avec les autres fonds et programmes des Nations Unies, y compris en coproduisant et en codistribuant des documentaires sur les questions intéressant les Nations Unies, pour obtenir des gains d'efficacité. En outre, il continuera d'entretenir des contacts avec divers bureaux de l'ONU afin de faciliter la promotion des journées et des manifestations internationales par des moyens techniques audiovisuels.

- 28.22 La liste des publications à inscrire au programme de travail a été étudiée au niveau de chaque sous-programme. La répartition des publications entre publications en série et publications isolées est récapitulée dans le tableau 28.6 et présentée dans le descriptif des produits de chaque sous-programme.

Tableau 28.6 Répartition des publications

	2012-2013 (nombre effectif)			2014-2015 (nombre estimatif)			2016-2017 (nombre prévu)		
	Support papier	Support électronique	Support papier et support électronique	Support papier	Support électronique	Support papier et support électronique	Support papier	Support électronique	Support papier et support électronique
Publications en série	–	–	63	1	–	11	1	–	11
Publications isolées	–	–	–	–	–	–	–	–	1
Total	–	–	63	1	–	11	1	–	12

A. Direction exécutive et administration

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 3 747 800 dollars

- 28.23 Le Secrétaire général adjoint à la communication et à l'information est chargé de la direction d'ensemble et de la gestion stratégique des activités de communication et d'information, tant au Siège que sur le terrain. Il établit les politiques et les directives du Département, s'occupe de certaines questions et problèmes de politique générale et de gestion et assure la gestion administrative et financière du Département, dont il gère aussi le personnel. Il assure en outre la direction des activités de liaison du Département avec des organes intergouvernementaux, comme le Comité de l'information, et avec le Groupe de la communication des Nations Unies.
- 28.24 Le Secrétaire général adjoint évalue l'exécution des programmes du Département et fait rapport à ce sujet par l'intermédiaire du Groupe de la recherche en matière d'évaluation et de communication. Ce groupe est chargé de déterminer l'impact des programmes et activités d'information et fournit des conseils techniques aux fins de l'analyse de la couverture médiatique et de la collecte de données sur les besoins des publics cibles.
- 28.25 L'évaluation systématique des principaux produits et services fournis par le Département a permis à ce dernier d'expliquer par quels moyens il peut mieux faire comprendre les travaux de l'Organisation.

Tableau 28.7 Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats

Objectif de l'Organisation : Appuyer l'action du Secrétaire général et les buts fondamentaux des Nations Unies en communiquant stratégiquement sur les activités et les préoccupations de l'ONU de manière à trouver le plus large écho possible dans le public

Réalisations escomptées du Secrétariat	Indicateurs de succès		Mesure des résultats		
			2016-2017	2014-2015	2012-2013
a) Gestion efficace du programme de travail	Exécution des produits et fourniture des services dans les délais prévus [pourcentage]	Objectif	100	100	100
		Estimation		100	100
		Résultats effectifs			100
b) Amélioration du respect des délais de soumission de la documentation	Maintien du pourcentage de documents d'avant session présentés dans les délais impartis [pourcentage]	Objectif	100	100	100
		Estimation		100	100
		Résultats effectifs			100
c) Renforcement de la culture de communication et de coordination de l'information au Secrétariat et dans les organismes partenaires du système des Nations Unies	Maintien de l'utilité du Groupe de la communication des Nations Unies [pourcentage]	Objectif	88	88	90
		Estimation		88	88
		Résultats effectifs			82

Facteurs externes

- 28.26 Le Bureau du Secrétaire général adjoint devrait atteindre les objectifs visés et parvenir aux réalisations escomptées si les organes intergouvernementaux et les autres intervenants continuent d'appuyer les activités du Département de l'information.

Produits

- 28.27 Les produits de l'exercice biennal 2016-2017 seront les suivants : service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire) : documentation destinée aux organes délibérants ; contributions à divers rapports de fond destinés aux organes subsidiaires de l'Assemblée générale et consacrés aux activités d'information menées par le Département, y compris le réseau des centres d'information des Nations Unies, en vertu des mandats définis par l'Assemblée générale (2).
- 28.28 La répartition des ressources pour la direction exécutive et l'administration est indiquée dans le tableau 28.8.

Tableau 28.8 Ressources nécessaires : direction exécutive et administration

Catégorie	Ressources (milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2014-2015	2016-2017 (avant actuali- sation des coûts)	2014-2015	2016-2017
Budget ordinaire				
Postes	3 232,9	3 473,4	11	12
Autres objets de dépense	285,3	274,4	–	–
Total	3 518,2	3 747,8	11	12

28.29 Le montant prévu (3 747 800 dollars, soit une augmentation nette de 229 600 dollars) permettrait de financer sept postes d'administrateur et cinq postes d'agent des services généraux (Autres classes) ainsi que les autres objets de dépense correspondants, essentiellement les services contractuels, les voyages du personnel, les autres frais de personnel et dépenses opérationnelles, pour permettre au Bureau du Secrétaire général adjoint de s'acquitter de ses responsabilités en assurant la direction générale et la gestion stratégique du Département. La composante comprend le Bureau du Secrétaire général adjoint [1 SGA, 1 D-1, 1 P-5, 1 P-2 et 3 G(AC)] et le Groupe de la recherche en matière d'évaluation et de communication [(1 P-4, 1 P-3, 1 P-2 et 2 G(AC))].

28.30 L'augmentation nette de 229 600 dollars tient au gain par transfert d'un poste d'administrateur adjoint de 1^{re} classe chargé de l'information (P-2) depuis le sous-programme 2 (Services d'information), en renforcement du Bureau du Secrétaire général adjoint (240 500 dollars). Le titulaire du poste sera chargé de suivre les affaires et questions qui lui seront confiées, de se renseigner à leur propos et de les analyser; il obtiendra des renseignements auprès de diverses sources et aidera à apprécier leur valeur et leurs possibles répercussions, ainsi que l'efficacité des campagnes d'information. Cette augmentation est partiellement contrebalancée par une diminution des crédits demandés (10 900 dollars) au titre des services contractuels et des voyages du personnel compte tenu des effets escomptés des nouvelles règles régissant les conditions de voyage en avion et des gains d'efficacité que le Département prévoit de réaliser en 2016-2017, conformément à la résolution 69/264 de l'Assemblée générale.

B. Programme de travail

28.31 La répartition des ressources par sous-programme est indiquée dans le tableau 28.9.

Tableau 28.9 Ressources nécessaires, par sous-programme

Catégorie	Ressources (milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2014-2015	2016-2017 (avant actuali- sation des coûts)	2014-2015	2016-2017
Budget ordinaire				
1. Services de communication stratégique	72 411,0	75 471,3	337	347
2. Services d'information	66 588,5	72 781,1	218	234
3. Services de diffusion et de partage du savoir	39 429,6	39 549,4	145	145

Catégorie	Ressources (milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2014-2015	2016-2017 (avant actuali- sation des coûts)	2014-2015	2016-2017
4. Conférences spéciales	366,6	45,4	–	–
Total partiel	178 795,7	187 847,2	700	726
Quotes-parts hors budget ordinaire	1 517,4	1 590,6	4	4
Ressources extrabudgétaires	5 301,9	5 727,9	10	10
Total	185 615,0	195 165,7	714	740

Sous-programme 1 Services de communication stratégique

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 75 471 300 dollars

- 28.32 La responsabilité opérationnelle de ce sous-programme incombe à la Division de la communication stratégique, qui comprend le Service des campagnes de communication, le Service des centres d'information, le réseau des centres d'information des Nations Unies et les antennes d'information, et assure la coordination des travaux pour le Groupe de la communication des Nations Unies.
- 28.33 Le sous-programme sera exécuté conformément à la stratégie décrite au sous-programme 1 (Services de communication stratégique) du programme 24 (Information) du plan-programme biennal pour la période 2016-2017.

Tableau 28.10 **Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats**

Objectif de l'Organisation : Mieux faire comprendre les activités de l'Organisation en ce qui concerne les priorités fixées par les États Membres, notamment par des activités de communication à l'appui des manifestations et initiatives des Nations Unies dont ils auront décidé

Réalisations escomptées du Secrétariat	Indicateurs de succès	Mesure des résultats			
			2016-2017	2014-2015	2012-2013
a) Meilleure couverture médiatique des priorités fixées par les États Membres	Augmentation du pourcentage d'articles consacrés aux priorités fixées par les États Membres reprenant les messages de l'Organisation	Objectif	55	55	55
		Estimation		53	54
		Résultats effectifs			53
b) Renforcement de la portée des éléments en ligne des campagnes de communication sur les questions thématiques prioritaires	Augmentation du nombre de personnes dans la population générale touchées grâce aux médias en ligne, au total et par langue officielle [Nombre d'abonnés aux comptes de médias sociaux gérés dans le cadre du sous-programme]	Objectif	25 millions	—	—
		Estimation		—	—
		Résultats effectifs			—
c) Meilleure compréhension à l'échelle locale de l'action menée par l'Organisation	i) Augmentation de la proportion des populations cibles qui estiment mieux connaître l'Organisation	Objectif	75	73	86
		Estimation		72	72
		Résultats effectifs			88

Réalizations escomptées du Secrétariat	Indicateurs de succès	Mesure des résultats		
		2016-2017	2014-2015	2012-2013
ii) Augmentation du nombre de visiteurs des sites Web gérés dans le cadre du sous-programme, au total et par langue officielle [nombre moyen de visiteurs par mois (en millions)]	Objectif	1,5	1,6	1,6
	Estimation		1,4	1,4
	Résultats effectifs			1,3
iii) Augmentation du nombre de documents d'information et de publications des Nations Unies disponibles dans des langues locales	Objectif	6 500	6 900	6 800
	Estimation		6 000	6 800
	Résultats effectifs			11 015

Facteurs externes

28.34 Le sous-programme devrait permettre d'atteindre les objectifs visés et de parvenir aux réalisations escomptées si les institutions de la société civile, les relais d'information et les autres partenaires sont en mesure de participer à l'action concertée que mène l'Organisation, y compris au niveau local, compte tenu du fait que des changements politiques et d'autres événements extérieurs pourraient considérablement modifier le degré d'attention des médias à l'égard des thèmes prioritaires de l'ONU. Les quelques réseaux sociaux qui sont utilisés actuellement pourraient par ailleurs devenir obsolètes, ce qui aurait des retombées négatives sur les activités de sensibilisation. L'absence ou les problèmes d'accès à Internet en raison des conditions de sécurité ou des lacunes de l'infrastructure nationale peuvent compromettre les activités de sensibilisation des centres d'information des Nations Unies et les empêcher de fournir des statistiques fiables sur l'utilisation des sites Web. L'établissement des documents d'information dans les langues locales pourrait aussi être compromis si les partenaires internes ou externes refusent de partager les frais de traduction et d'impression.

Produits

28.35 Les produits de l'exercice biennal 2016-2017 seront les suivants :

- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire) : documentation destinée aux organes délibérants : contributions aux rapports sur les activités d'information en matière de droits de l'homme présentés à l'Assemblée générale et au Conseil économique et social (2); rapports et contributions aux rapports annuels présentés au Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien en ce qui concerne les activités relevant du domaine de compétence du Département (2); et rapports du Comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux (2);
- b) Autres activités de fond (budget ordinaire) :
 - i) Publications en série : *L'Organisation des Nations Unies et la question de Palestine* (dans les six langues officielles) (1);
 - ii) Expositions, visites guidées, conférences : conférences, réunions d'information, séminaires et projections de vidéos sur les questions et les thèmes intéressant l'ONU, à l'intention notamment de hauts fonctionnaires et de représentants des médias,

d'organisations non gouvernementales, d'établissements d'enseignement et d'autres publics, y compris des expositions organisées à l'échelon national (1);

iii) Brochures, fiches d'information, planches murales, pochettes de documentation :

- a. Note de synthèse sur les opérations de maintien de la paix, les missions politiques et les missions de consolidation de la paix (1);
- b. Rédaction et distribution de documents d'information destinés aux médias et au grand public, dans les langues officielles de l'ONU et, grâce au réseau des centres d'information des Nations Unies, dans d'autres langues (5);
- c. Publication de manuels, directives, ouvrages de référence et autres documents à l'usage du personnel des Nations Unies travaillant pour le réseau des centres d'information, les services et les antennes d'information des bureaux extérieurs, dont la version en ligne du Manuel à l'usage des centres d'information des Nations Unies et l'annuaire desdits centres (1);
- d. Réponses aux demandes de renseignements adressées par de simples particuliers ou les médias au sujet des questions prioritaires de l'ONU (1);

iv) Communiqués et conférences de presse :

- a. Élaboration de programmes de sensibilisation des médias, y compris demandes d'interviews, rédaction et placement d'articles d'opinion sur différents thèmes et rédaction et distribution de documents d'information (4);
- b. Organisation et promotion de conférences de presse, réunions d'information, tables rondes et réunions-débats, aux niveaux national, régional et international, dans le cadre d'une stratégie de communication visant à faire connaître l'action, les manifestations, les publications et les rapports de l'ONU, à expliquer les résultats des négociations ou d'autres activités menées par l'ONU sur des questions thématiques et à aider les organismes des Nations Unies à exécuter leurs programmes d'information publique (4);
- c. Suivi périodique et suivi spécifique des médias locaux et transmission au Siège d'articles, de résumés et de revues de presse quotidiennes et hebdomadaires sur les grandes questions intéressant l'ONU (1);

v) Manifestations spéciales :

- a. Organisation d'activités de communication stratégique, de manifestations et de conférences pour promouvoir une question prioritaire précise ou une célébration spéciale des Nations Unies et renforcer, aux niveaux international et national, les partenariats entre l'Organisation et les médias, la société civile et d'autres acteurs (5);
- b. Programmes éducatifs à l'échelle nationale, comme les conférences « L'ONU mise en scène », ou appui à l'élaboration de programmes scolaires sur les Nations Unies (1);

vi) Activités techniques :

- a. Création et tenue à jour de sites Web et de portails sur les questions prioritaires que le Département est appelé à coordonner (3);

- b. Tenue à jour d'un site intranet s'adressant principalement aux bureaux extérieurs, appelé le « Réseau de communication stratégique », aux fins d'assurer la coordination, l'échange d'informations et la concertation au sein de la Division de la communication stratégique au Siège et sur le terrain (1);
 - c. Tenue de listes informatiques des médias internationaux permettant d'effectuer un ciblage stratégique par voie électronique ainsi que par d'autres moyens (contacts personnels notamment) et d'informer les journalistes sur l'action de l'ONU dans des domaines prioritaires (1);
 - d. Tenue à jour du site Web du Groupe de la communication des Nations Unies (1);
 - e. Mise à profit des médias sociaux dans toutes les langues officielles pour étendre la portée des campagnes de communication auprès du grand public (1);
 - f. Tenue à jour du site Web des centres d'information des Nations Unies (1);
 - g. Analyse et évaluation stratégiques des campagnes de communication mondiales sur des questions prioritaires, grâce aux activités de suivi des médias menées par la Division de la communication stratégique et à ses revues de presse (2);
- vii) Services fonctionnels à fournir pour les réunions interinstitutions :
 - a. Coopération et échange d'informations avec les organismes des Nations Unies dans le cadre des équipes de pays, ainsi qu'avec les organisations régionales et les organisations non gouvernementales (1);
 - b. Élaboration par le Département de stratégies de communication et de programmes d'information à l'échelle mondiale sur les questions prioritaires et en vue des grandes conférences et sommets mondiaux, en consultation avec les bureaux et départements fonctionnels, afin de déterminer les principales activités et manifestations que le Département couvrira pour en assurer la promotion ainsi que les moyens à mettre en œuvre (produits et activités de promotion et d'information) et les calendriers d'exécution des activités et de production des supports (3);
 - c. Coordination interinstitutions dans le cadre de campagnes de communication prioritaires, grâce notamment aux réunions et aux équipes spéciales du Groupe de la communication des Nations Unies et du Département, y compris avec le réseau des centres d'information des Nations Unies, pour veiller à la bonne exécution des programmes d'information thématiques (1);
 - d. Poursuite de la coordination des politiques et des programmes avec le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) en ce qui concerne la gestion des centres d'information, en particulier lorsque le Coordonnateur résident du PNUD assure la direction du centre d'information (1);
 - e. Services fonctionnels et services de documentation pour le Groupe de la communication des Nations Unies lors de ses réunions hebdomadaires au Siège et de sa session annuelle de deux jours (2);
- c) Coopération technique (budget ordinaire et autres ressources provenant de contributions obligatoires) :
 - i) Services consultatifs : élaboration de conseils de communication stratégique et d'outils de planification en vue d'aider les composantes information des opérations de paix des

Nations Unies à élaborer des stratégies d'information (1); et participation aux travaux d'équipes spéciales s'occupant d'opérations de paix (1);

ii) Stages de formation, séminaires et ateliers :

- a. Formation de groupe sur le terrain ou au Siège à l'intention des directeurs des centres d'information des Nations Unies, des administrateurs chargés de l'information recrutés sur le plan national, des aide-bibliothécaires, des assistants administratifs et du personnel des composantes information des missions de maintien de la paix ou de consolidation de la paix (4);
- b. Programme de formation au Siège à l'intention des médias palestiniens (presse écrite, télévision et radio) (2);
- c. Organisation d'ateliers de formation ou de visites des sites de projet des Nations Unies, en coopération avec les partenaires des organismes des Nations Unies à l'échelon local, à l'intention des journalistes locaux, afin de mieux faire connaître les questions intéressant l'ONU, et sessions de formation du personnel des bibliothèques dépositaires (4).

28.36 La répartition des ressources pour le sous-programme 1 est indiquée dans le tableau 28.11.

Tableau 28.11 **Ressources nécessaires : sous-programme 1**

Catégorie	Ressources (milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2014-2015	2016-2017 (avant actuali- sation des coûts)	2014-2015	2016-2017
Budget ordinaire				
Postes	57 758,1	60 093,6	337	347
Autres objets de dépense	14 652,9	15 377,7	—	—
Total partiel	72 411,0	75 471,3	337	347
Quotes-parts hors budget ordinaire	1 084,9	1 158,1	2	2
Fonds extrabudgétaires	1 620,5	2 046,5	—	—
Total	75 116,4	78 675,9	339	349

28.37 Les ressources prévues (75 471 300 dollars, soit une hausse de 3 060 300 dollars par rapport à l'exercice précédent), permettraient de financer 90 postes d'administrateur ou de fonctionnaire de rang supérieur, 45 postes d'agent des services généraux, 159 postes d'agent local et 53 postes d'administrateur recruté sur le plan national, ainsi que les autres objets de dépense correspondants.

28.38 L'augmentation nette de 3 060 300 dollars tient essentiellement à la création de 10 nouveaux postes [5 P-3 et 5 G(AC)] conformément au paragraphe 22 de la résolution 69/96 B de l'Assemblée générale.

28.39 Le sous-programme est aussi financé par des quotes-parts hors budget ordinaire, dont le montant devrait s'élever à 1 158 100 dollars, couvrant notamment deux postes d'administrateur dont les titulaires fourniront un appui aux activités d'information menées dans les missions de maintien de la paix. Des ressources extrabudgétaires d'un montant estimatif de 2 046 500 dollars sont aussi prévues.

- 28.40 Le programme d'activités du sous-programme 1 (Services de communication stratégique) est exécuté par la Division de la communication stratégique, les centres et services d'information des Nations Unies ainsi que les composantes information des bureaux des Nations Unies. La répartition des ressources pour chacune de ces composantes est indiquée dans les tableaux 28.12 à 28.17.

Tableau 28.12 Ressources nécessaires : Division de la communication stratégique

Catégorie	Ressources (milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2014-2015	2016-2017 (avant actuali- sation des coûts)	2014-2015	2016-2017
Budget ordinaire				
Postes	13 543,8	15 780,6	52	62
Autres objets de dépense	1 440,8	2 219,9	–	–
Total partiel	15 084,6	18 000,5	52	62
Quotes-parts hors budget ordinaire	1 084,9	1 158,1	2	2
Total	16 169,5	19 158,6	54	64

- 28.41 Le montant demandé (18 000 500 dollars, soit une augmentation nette de 2 915 900 dollars) permettrait de financer partiellement 34 postes d'administrateur ou de fonctionnaire de rang supérieur et 28 postes d'agent des services généraux ainsi que les autres objets de dépense correspondants. Les composantes qui relèvent de la Division de la communication stratégique sont les suivantes : a) les services de communication stratégique [1 D-2, 1 D-1, 3 P-5, 4 P-4, 11 P-3, 4 P-2 et 15 G(AC)]; b) le Service des centres d'information [1 D-1, 2 P-5, 3 P-4, 2 P-3, 2 P-2 et 13 G(AC)]; et c) le programme de communication intitulé « Le génocide rwandais et les Nations Unies », demandé par l'Assemblée générale dans ses résolutions 60/255 et 62/96.
- 28.42 L'augmentation nette de 2 915 900 dollars est principalement due à la création de 10 nouveaux postes [5 P-3 et 5 G(AC)] et à la hausse des besoins pour les services contractuels au titre des objets de dépense autres que les postes, conformément au paragraphe 22 de la résolution 69/96 B de l'Assemblée générale.
- 28.43 Pour mettre en œuvre la stratégie d'implantation sur les réseaux sociaux en arabe, chinois, espagnol, français et russe, il est proposé de créer 10 postes supplémentaires [5 postes de fonctionnaire de l'information (P-3) et 5 postes d'assistant d'information [agents des services généraux (Autres classes)], ce qui permettrait de mieux appliquer le principe de la parité des langues et d'améliorer la qualité et la diffusion des informations publiées dans les médias sociaux dans ces cinq langues officielles.
- 28.44 Les cinq fonctionnaires de l'information (P-3), un pour chacune des langues officielles (sauf l'anglais), relèveront directement du Chef du Service des campagnes de communication, qui dirige l'équipe spécialisée dans les médias sociaux. Les tâches suivantes pourraient notamment leur être confiées : assurer la production et la diffusion de documents numériques et de campagnes d'information dans leur langue officielle dans les médias sociaux; porter à l'attention du public les questions prioritaires et les événements importants; coordonner les efforts, suivre les progrès accomplis, en rendre compte et prendre les mesures voulues, et analyser les résultats des campagnes médiatiques; suivre et analyser les événements récents et l'opinion publique, recenser

les problèmes et les tendances et donner des conseils aux responsables sur les mesures à prendre; apporter, à partir des documents officiels de l'ONU et d'autres sources, des contributions concrètes aux rapports et formuler des orientations à l'intention du personnel des services extérieurs; et assurer la coordination de l'action menée dans leur langue en ce qui concerne les médias sociaux.

- 28.45 L'équipe spécialisée dans les médias sociaux sera secondée par cinq assistants d'information [agents des services généraux (Autres classes)], un pour chacune des langues officielles (sauf l'anglais), qui seront notamment chargés des tâches suivantes : traitement des projets de correspondance et autres communications et établissement de leur version finale; préparation et tenue à jour des dossiers, organisation des réunions et fourniture d'une assistance spécialisée aux responsables de la production et de la diffusion des informations destinées aux médias sociaux et autres produits et services de communication; tenue à jour du site Web dont ils s'occupent, notamment rédaction et édition du contenu dans leur langue; aide à la conception, la mise au point et la maintenance des applications Internet; établissement de divers rapports statistiques standards ou spécialisés et autres rapports à partir de différentes bases de données; recherche, compilation et présentation des informations de base utilisées pour l'élaboration et la production de contenus diffusés dans les médias sociaux et d'autres produits et services de communication; suivi et analyse des statistiques concernant les informations publiées dans les médias sociaux; mise à disposition, sous un conditionnement approprié, des produits distribués lors de manifestations spéciales, expositions, conférences et réunions d'information à l'intention des médias; et mise au point de nouveaux contenus à afficher sur les pages Web d'intérêt et dans les médias sociaux, en demandant des informations à différentes sources et en effectuant au besoin des vérifications auprès des bureaux auteurs, et recherche et téléchargement de documents et autres éléments d'information pertinents.
- 28.46 L'accroissement des crédits prévus au titre des postes est partiellement compensé par le gel de recrutement proposé pour un poste permanent (164 700 dollars), conformément à la résolution 69/264 de l'Assemblée générale.
- 28.47 L'augmentation de 779 100 dollars des crédits demandés au titre des autres objets de dépense s'explique principalement par la hausse des montants prévus pour le recrutement de personnel temporaire (autre que pour les réunions) et les services contractuels nécessaires pour la production, la traduction et la diffusion, en arabe, chinois, espagnol, français et russe, de contenus, communiqués de presse et campagnes multilingues dans les médias sociaux. Cette augmentation est partiellement compensée par la diminution des dépenses au titre des voyages du personnel, qui s'explique par les effets escomptés des nouvelles règles régissant les conditions de voyage en avion et les nouveaux gains d'efficacité attendus pour 2016-2017, conformément à la résolution 69/264 de l'Assemblée générale.
- 28.48 Le Service est aussi financé par des quotes-parts hors budget ordinaire, dont le montant devrait s'élever à 1 158 100 dollars, qui couvriront les frais afférents aux activités d'information menées dans les missions de maintien de la paix.

Tableau 28.13 Ressources nécessaires : activités d'information sur la question de Palestine

Catégorie	Ressources (milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2014-2015	2016-2017 (avant actuali- sation des coûts)	2014-2015	2016-2017
Budget ordinaire				
Postes	—	—	—	—
Autres objets de dépense	648,0	641,5	—	—
Total	648,0	641,5	—	—

- 28.49 Le montant demandé de 641 500 dollars, soit une baisse de 6 500 dollars par rapport à l'exercice précédent, permettrait de couvrir : a) les frais de voyage des journalistes participant au programme de formation annuel des médias palestiniens; b) les frais de voyage des participants au Séminaire international annuel des médias sur la paix au Moyen-Orient; c) les frais de voyage des fonctionnaires fournissant un appui au programme de formation annuel des médias palestiniens; d) les services contractuels d'imprimerie et de traduction; e) les frais généraux de fonctionnement liés aux installations de conférence; et f) les fournitures de papeterie et de bureau. La diminution des dépenses au titre des voyages du personnel tient compte des effets escomptés des nouvelles règles régissant les conditions de voyage en avion.

Tableau 28.14 Ressources nécessaires : Service d'information des Nations Unies de Genève

Catégorie	Ressources (milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2014-2015	2016-2017 (avant actuali- sation des coûts)	2014-2015	2016-2017
Budget ordinaire				
Postes	7 736,8	8 076,0	25	25
Autres objets de dépense	1 373,3	1 373,8	—	—
Total	9 110,1	9 449,8	25	25

- 28.50 Le montant demandé, de 9 449 800 dollars, qui fait apparaître une augmentation nette de 339 700 dollars, permettra : a) de reconduire 25 postes [1 D-1, 2 P-5, 3 P-4, 4 P-3, 3 P-2/1, 1 G(1°C) et 11 G(AC)] dont les titulaires seront chargés d'assurer la couverture médiatique (presse écrite, radio et télévision) des grandes réunions et manifestations, la réalisation de bulletins d'information (télévision, radio et Internet), les services de relations publiques et la coordination des activités d'information avec celles des organes, institutions spécialisées et autres entités des Nations Unies qui siègent à Genève; et b) de financer les autres objets de dépense correspondants.
- 28.51 L'accroissement des dépenses au titre des postes est dû à l'effet-report de la création de deux postes P-3 en 2015 pour renforcer et améliorer le fonctionnement effectif de l'ensemble des organes conventionnels chargés des droits de l'homme, conformément à la résolution 68/268 de l'Assemblée générale. L'augmentation nette des autres objets de dépense, qui permettra de financer l'enregistrement et la projection de l'interprétation en langue des signes internationale lors du débat interactif sur les droits des personnes handicapées en application de la section XII de la

résolution 68/247 A de l'Assemblée générale, sera partiellement compensée par la diminution des dépenses au titre des voyages du personnel, compte tenu des effets escomptés des nouvelles règles régissant les conditions de voyage en avion.

Tableau 28.15 Ressources nécessaires : Service d'information des Nations Unies de Vienne

Catégorie	Ressources (milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2014-2015	2016-2017 (avant actuali- sation des coûts)	2014-2015	2016-2017
Budget ordinaire				
Postes	2 560,0	2 560,0	10	10
Autres objets de dépense	242,7	241,4	—	—
Total	2 802,7	2 801,4	10	10

28.52 Le montant demandé, de 2 801 400 dollars, soit une baisse de 1 300 dollars par rapport à l'exercice précédent, permettrait de reconduire 10 postes [1 D-1, 1 P-4, 2 P-3, 1 P-2/1, 1 G(1°C) et 4 G(AC)] et de financer les autres objets de dépense correspondants afin d'assurer, en Autriche, en Hongrie, en Slovaquie et en Slovénie, une couverture médiatique et des services de relations publiques pour les programmes du Secrétariat basés à Vienne, ainsi que pour mener des campagnes d'information non seulement auprès des médias, mais aussi de la société civile. Le Service coordonne également les activités d'information avec les organes, les institutions spécialisées et les autres entités des Nations Unies situées à Vienne afin d'assurer la cohérence des messages diffusés. La diminution des dépenses au titre des voyages du personnel tient compte des effets escomptés des nouvelles règles régissant les conditions de voyage en avion.

Tableau 28.16 Ressources nécessaires : composante information des bureaux extérieurs des Nations Unies

Catégorie	Ressources (milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2014-2015	2016-2017 (avant actuali- sation des coûts)	2014-2015	2016-2017
Budget ordinaire				
Postes	1 313,2	1 313,2	8	8
Autres objets de dépense	687,6	684,4	—	—
Total	2 000,8	1 997,6	8	8

28.53 Le montant demandé, de 1 997 600 dollars, soit une baisse de 3 200 dollars par rapport à l'exercice précédent, permettrait de continuer à financer les activités d'information menées dans huit bureaux extérieurs (Arménie, Azerbaïdjan, Bélarus, Érythrée, Géorgie, Kazakhstan, Ouzbékistan et Ukraine) au moyen de huit postes (1 P-4 et 7 AN) et les autres objets de dépense correspondants. La diminution des dépenses au titre des voyages du personnel tient compte des effets escomptés des nouvelles règles régissant les conditions de voyage en avion.

Tableau 28.17 Ressources nécessaires : centres d'information des Nations Unies

Catégorie	Ressources (milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2014-2015	2016-2017 (avant actuali- sation des coûts)	2014-2015	2016-2017
Budget ordinaire				
Postes	32 504,3	32 363,8	242	242
Autres objets de dépense	10 260,5	10 216,7	–	–
Total partiel	42 764,8	42 580,5	242	242
Ressources extrabudgétaires	1 620,5	2 046,5	–	–
Total	44 385,3	44 627,0	242	242

- 28.54 Le montant de 42 580 500 dollars, en baisse de 184 300 dollars par rapport à l'exercice précédent, permettrait de financer partiellement 242 postes (7 D-1, 14 P-5, 8 P-4, 8 P-3, 159 AL et 46 AN) et les autres objets de dépense correspondants. La diminution s'explique par le gel du recrutement à des postes permanents (140 500 dollars) et la réduction des dépenses au titre des voyages du personnel, compte tenu des effets attendus de l'application des règles régissant les conditions de voyage en avion récemment approuvées.
- 28.55 Afin d'assurer une meilleure couverture des services fournis par les centres d'information des Nations Unies au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, il est proposé de transférer un poste P-4 de directeur de centre d'information des Nations Unies de Sanaa à Rabat, où le titulaire assurera la direction du Centre d'information des Nations Unies de Rabat, et un poste de fonctionnaire de l'information recruté sur le plan national du Centre d'information des Nations Unies du Caire au Centre d'information de Sanaa.
- 28.56 Le sous-programme est aussi financé à l'aide de ressources extrabudgétaires fournies par certains pays hôtes, dont le montant devrait s'élever à 2 046 500 dollars et qui serviront à soutenir les activités des centres d'information dans ces pays.

Sous-programme 2 Services d'information

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 72 781 100 dollars

- 28.57 La responsabilité opérationnelle du sous-programme incombe principalement à la Division de l'information et des médias, qui l'exécutera avec l'appui du Bureau du porte-parole du Secrétaire général. Le sous-programme sera exécuté conformément à la stratégie décrite au sous-programme 2 (Services d'information) du programme 24 (Information) du plan-programme biennal pour la période 2016-2017.

Tableau 28.18 Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats

Objectif de l'Organisation : Renforcer le soutien dont bénéficie l'Organisation grâce à des produits et services d'information

Réalizations escomptées du Secrétariat	Indicateurs de succès		Mesures des résultats		
			2016-2017	2014-2015	2012-2013
a) Augmentation de l'utilisation, par les organes de presse et d'autres acteurs, des informations et des produits multimédias connexes concernant l'Organisation des Nations Unies qui sont établis dans les six langues officielles	i) Augmentation du nombre d'utilisateurs des produits de l'Organisation des Nations Unies sur Internet, au total et par langue officielle	Objectif	5,5	3,2	1,7
		Estimation		5,4	3,1
		Résultats effectifs			2,0
	[Nombre de téléchargements d'émissions de radio sur Internet (en millions)]				
	[Nombre de téléchargements d'émissions de télévision sur Internet]	Objectif	92 000	90 000	25 200
		Estimation		90 000	85 000
		Résultats effectifs			116 100
	[Nombre de téléchargements de photographies à haute résolution]	Objectif	275 000	275 000	500 000
		Estimation		250 000	210 000
		Résultats effectifs			422 500
	[Nombre moyen de visiteurs par mois sur les sites Web du Centre d'actualités]	Objectif	560 000	550 000	–
		Estimation		485 500	477 855
		Résultats effectifs			477 855
	[Nombre moyen de visiteurs par mois sur le site www.un.org (en millions)]	Objectif	2,6	2,5	–
		Estimation		2,3	2,3
		Résultats effectifs			2,3
	[Nombre de visualisations de photos sur les réseaux sociaux (en millions)]	Objectif	19	2	–
		Estimation		15	1,8
		Résultats effectifs			1,8
	[Nombre de visualisations de vidéos sur les réseaux sociaux (en millions)]	Objectif	150	8,4	–
		Estimation		125	7,7
		Résultats effectifs			7,7

		Mesures des résultats			
Réalisations escomptées du Secrétariat	Indicateurs de succès		2016-2017	2014-2015	2012-2013
	ii) Augmentation du nombre de partenariats conclus avec les réseaux de diffusion et de rediffusion d'émissions de radio et de télévision, par langue (officielle et non officielle) et par région [Nombre de stations de diffusion]	Objectif	880	800	470
		Estimation		800	780
		Résultats effectifs			799
b) Accès rapide des organes de presse et d'autres utilisateurs aux communiqués de presse quotidiens couvrant les séances, aux programmes télévisés, aux photographies et aux autres produits d'information dans les six langues officielles	Maintien du pourcentage actuel de produits d'information livrés dans les délais pour garantir leur intérêt pour les utilisateurs dans les six langues officielles [Pourcentage de produits livrés dans les délais]	Objectif	88	—	—
		Estimation		—	—
		Résultats effectifs			—

Facteurs externes

- 28.58 Le sous-programme devrait permettre d'atteindre les objectifs visés et de parvenir aux réalisations escomptées si les organes de presse nationaux et internationaux s'engagent dans des partenariats et participent à des coproductions et si les facteurs politiques et économiques, entre autres, leur permettent d'avoir accès aux produits d'information de l'Organisation des Nations Unies et de les rediffuser.

Produits

- 28.59 Les produits de l'exercice biennal 2016-2017 seront les suivants :

- a) Autres activités de fond (budget ordinaire) :
 - i) Brochures, fiches d'information, planches murales, pochettes de documentation :
 - a. Publication des bulletins d'information quotidiens de l'ONU (version papier), établis à partir des informations mises en ligne par le Service des informations des Nations Unies (1);
 - b. Publication du dossier de presse annuel de l'Assemblée générale (2);
 - ii) Communiqués et conférences de presse :
 - a. Organisation de conférences de presse du Secrétaire général, du Vice-Secrétaire général, d'autres hauts fonctionnaires de l'ONU et de représentants d'États Membres ou d'organismes des Nations Unies (1);
 - b. Coordination du placement, dans les médias du monde entier, d'articles d'opinions et d'autres textes émanant du Secrétaire général et de hauts fonctionnaires de l'Organisation des Nations Unies (1);
 - c. Établissement et diffusion aux médias, aux délégations et au grand public de communiqués de presse, de documents d'information de base et de documents récapitulatifs, ainsi que du texte des discours et des déclarations du Secrétaire général et du Vice-Secrétaire général (1);

- d. Organisation de réunions d'information (notamment de programmes d'information et de réunions d'information générales animées par de hauts fonctionnaires de l'Organisation des Nations Unies), d'entretiens et d'autres formes de communication directes (y compris la publication de dépêches) avec des correspondants de presse et des journalistes (1);
 - e. Publication de résumés et de comptes rendus des conférences de presse et des réunions d'information données par le Secrétaire général, le Vice-Secrétaire général et le Président du Conseil de sécurité, ainsi que des points de presse quotidiens des porte-paroles de l'ONU (1);
 - f. Établissement de revues de presse sur les grands dossiers d'actualité, de façon régulière et à la demande de hauts fonctionnaires de l'ONU (1);
 - g. Accréditation des représentants des médias couvrant les activités de l'ONU, distribution de documents officiels à leur intention et fourniture de services de liaison, notamment avec le Secrétaire général (1);
 - h. Couverture des séances publiques de l'Assemblée générale, du Conseil économique et social, de leurs organes subsidiaires, du Conseil de sécurité et d'autres organes intergouvernementaux, tenues au Siège de l'Organisation des Nations Unies, ainsi que des conférences des Nations Unies hors siège, et publication dans les six langues officielles de communiqués de presse résumant les débats (1);
 - i. Envoi aux hauts fonctionnaires des Nations Unies et à d'autres membres du personnel, par voie électronique, de coupures de presse et de bulletins d'information quotidiens concernant l'actualité internationale, ainsi que d'articles parus dans les médias sur des questions ayant trait à l'ONU (1);
- iii) Audiovisuel :
- a. Couverture, par le Service d'information des Nations Unies, de l'actualité de l'ONU et des nouvelles du Siège et du monde entier grâce à la tenue à jour des sites Web de l'Organisation des Nations Unies et à la publication quotidienne de bulletins d'information dans les six langues officielles (1); couverture, sur les sites Web d'information de l'Organisation des Nations Unies, de « sujets dont le monde devrait entendre parler davantage » (1);
 - b. Conclusion de partenariats avec un large éventail d'organes de presse – médias classiques et nouveaux – en vue de la diffusion des messages de l'ONU (1);
 - c. Élaboration, tenue à jour et harmonisation de plusieurs grandes sections du site Web de l'Organisation des Nations Unies, dans toutes les langues officielles, notamment les pages d'accueil, les pages sur les célébrations orchestrées par l'Organisation, celles consacrées aux organes politiques, les pages du Secrétaire général et de son porte-parole et les pages offrant des nouvelles ou des programmes audiovisuels, comme les interfaces du Centre d'actualités de l'ONU en arabe, chinois, espagnol et russe) (1);
 - d. Diffusion sur le Web, en direct et à la demande, des enregistrements vidéo des séances, entre autres, de l'Assemblée générale, du Conseil de sécurité et du Conseil économique et social, ainsi que d'autres manifestations de l'ONU, comme des conférences et des réunions d'information (1);

- e. Développement, tenue à jour et coordination des applications spécialisées de la Division de l'information et des médias, comme le système d'accès au contenu interactif en réseau, et fourniture d'un appui informatique en ce qui concerne la gestion du site Web unmultimedia.org, la conception et le développement d'applications, la gestion de l'ensemble des sites Web et applications multimédias, le dépannage de leurs utilisateurs et la gestion des métadonnées de l'ensemble des avoirs numériques du Département de l'information contenus dans le système d'accès au contenu interactif en réseau, le système de gestion des fichiers numériques et d'autres systèmes ad hoc (1); gestion, conservation et archivage des produits audiovisuels de l'ONU et services de médiathèque (photos et produits radiophoniques et audiovisuels) (1); exploitation, gestion et entretien des studios et installations de télévision et de radio (1);
- f. Couverture photographique, au Siège et sur le terrain, des activités du Secrétaire général et du Vice-Secrétaire général en vue de la distribution des images aux organes de presse et aux délégations d'États Membres et de leur publication sur les pages Web des Nations Unies; couverture photographique, notamment sous la forme de portraits et de photos de groupe, des séances plénières de l'Assemblée générale, du Conseil de sécurité et du Conseil économique et social ainsi que des sommets, conférences de haut niveau, événements médiatiques et manifestations spéciales; couverture photographique des activités du Président de l'Assemblée générale au Siège (2);
- g. Réalisation et diffusion quotidienne de produits multimédias (radiophoniques, audiovisuels et destinés aux réseaux sociaux), notamment des nouvelles, des émissions spéciales et des programmes d'information (quotidiens et mensuels), dans les six langues officielles ainsi qu'en portugais et en kiswahili (1); réalisation et diffusion d'émissions de radio hebdomadaires, bimensuelles et mensuelles dans quatre langues non officielles (le bangala, l'indonésien, l'hindi et l'ourdou) (1);
- h. Réalisation et montage de séquences vidéos, de programmes spéciaux et d'émissions sur les activités de l'Organisation tels que « L'ONU en action », « XXI^e siècle » et « Le Bilan de l'année » ainsi que d'émissions ponctuelles coproduites avec des organismes des Nations Unies et d'autres organisations (8); couverture télévisuelle, pour distribution aux médias, des séances de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité et d'autres réunions, manifestations et activités, notamment celles auxquelles le Secrétaire général participe (1);
- i. Diffusion dans le monde, grâce à la Télévision des Nations Unies (UNTV), de programmes couvrant en direct ou en différé des activités menées au Siège, ainsi que de reportages réalisés par UNTV ou par des organismes et fonds des Nations Unies (1);
- j. UNifeed – réalisation, par la Télévision des Nations Unies et d'autres fournisseurs parmi les organismes des Nations Unies, de bulletins d'information audiovisuels, et diffusion de ceux-ci six jours par semaine par l'Associated Press Television ou par liaison satellite sur les chaînes de télévision du monde entier; mise en ligne de ces bulletins d'information en haute qualité en vue de leur téléchargement (1).

28.60 La répartition des ressources prévues pour le sous-programme 2 est indiquée dans le tableau 28.19.

Tableau 28.19 Ressources nécessaires : sous-programme 2

Catégorie	Ressources (milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2014-2015	2016-2017 (avant actuali- sation des coûts)	2014-2015	2016-2017
Budget ordinaire				
Postes	55 266,7	58 381,9	218	234
Autres objets de dépense	11 321,8	14 399,2	—	—
Total partiel	66 588,5	72 781,1	218	234
Quotes-parts hors budget ordinaire	432,5	432,5	2	2
Ressources extrabudgétaires	55,8	55,8	—	—
Total	67 076,8	73 269,4	220	236

- 28.61 Le montant de 72 781 100 dollars, en hausse de 6 192 600 dollars (montant net) par rapport à l'exercice précédent, permettra de financer partiellement 135 postes d'administrateur et 99 postes d'agent des services généraux (Autres classes) ainsi que d'autres objets de dépense connexes.
- 28.62 L'augmentation nette de 6 192 600 dollars s'explique principalement par le fait qu'il est proposé de créer 17 postes et par la hausse des autres objets de dépenses connexes, en particulier à la rubrique du personnel temporaire (autre que pour les réunions) et des services contractuels, conformément au paragraphe 22 de la partie B de la résolution 69/96 de l'Assemblée générale.
- 28.63 L'augmentation des ressources nécessaires est en partie contrebalancée par la perte d'un poste d'administrateur adjoint de 1^{re} classe chargé de l'information (P-2) de la Section des communiqués de presse par transfert au Bureau du Secrétaire général adjoint (Direction exécutive et administration) (240 500 dollars); par la proposition concernant le gel du recrutement aux postes existants (271 000 dollars); et par la diminution des objets de dépenses autres que les postes liés aux frais généraux de fonctionnement et aux voyages, qui tient compte des effets escomptés des nouvelles règles régissant les conditions de voyage en avion et des autres gains d'efficacité prévus par le Département pour 2016-2017.
- 28.64 Le sous-programme sera également financé par des quotes-parts hors budget ordinaire d'un montant estimé à 432 500 dollars, qui permettront de couvrir les frais afférents à deux postes dont les titulaires fourniront un appui aux activités d'information menées dans les missions de maintien de la paix. Des ressources extrabudgétaires d'un montant estimé à 55 800 dollars, fournies par d'autres organismes, fonds et programmes des Nations Unies, viendront compléter le financement du sous-programme et serviront à appuyer les projets d'information financés conjointement.
- 28.65 La répartition des ressources prévues entre les deux principales unités administratives responsables de l'exécution du sous-programme 2 (Services d'information) est indiquée aux tableaux 28.20 et 28.21.

Tableau 28.20 **Ressources nécessaires : Bureau du porte-parole du Secrétaire général**

Catégorie	Ressources (milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2012-2013	2014-2015 (avant actuali- sation des coûts)	2012-2013	2014-2015
Budget ordinaire				
Postes	3 295,3	3 295,3	12	12
Autres objets de dépense	278,2	254,1	—	—
Total	3 573,5	3 549,4	12	12

- 28.66 Le montant de 3 549 400 dollars, en baisse de 24 100 dollars par rapport à l'exercice précédent, permettra de financer 12 postes [1 D-2, 1 P-5, 2 P-4, 2 P-3, 2 G(1°C) et 4 G(AC)], ainsi que d'autres objets de dépense connexes. Les titulaires de ces 12 postes seront chargés de tenir le Secrétaire général informé de tout événement majeur survenant dans le monde et de conseiller le Secrétaire général, le Vice-Secrétaire général et d'autres hauts fonctionnaires du Secrétariat en ce qui concerne leurs relations avec les médias. La diminution des ressources nécessaires pour les autres objets de dépense liés aux voyages s'explique par les effets attendus de l'application des nouvelles règles régissant les conditions de voyage en avion.

Tableau 28.21 **Ressources nécessaires : Division de l'information et des médias**

Catégorie	Ressources (milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2014-2015	2016-2017 (avant actuali- sation des coûts)	2014-2015	2016-2017
Budget ordinaire				
Postes	51 971,4	55 086,6	206	222
Autres objets de dépense	11 043,6	14 145,1	—	—
Total partiel	63 015,0	69 231,7	206	222
Quotes-parts hors budget ordinaire	432,5	432,5	2	2
Ressources extrabudgétaires	55,8	55,8	—	—
Total	63 503,3	69 720,0	208	224

- 28.67 Le montant de 69 231 700 dollars, en hausse de 6 216 700 dollars (montant net) par rapport à l'exercice précédent, permettra de financer partiellement 222 postes [1 D-2, 3 D-1, 6 P-5, 31 P-4, 58 P-3, 30 P-2/1, 4 G(1°C) et 89 G(AC)] ainsi que d'autres objets de dépense liés principalement au personnel temporaire (autre que pour les réunions), aux services contractuels, aux autres dépenses de personnel et aux autres frais généraux de fonctionnement.
- 28.68 L'augmentation nette de 3 115 200 dollars au titre des postes s'explique principalement par la proposition concernant la création de 17 postes, qui découle du paragraphe 22 de la partie B de la résolution 69/96 de l'Assemblée générale (3 626 700 dollars). Elle est en partie contrebalancée par la perte d'un poste d'administrateur adjoint de 1^{re} classe chargé de l'information (P-2) de la Section des communiqués de presse par transfert au Bureau du Secrétaire général adjoint

(Direction exécutive et administration) (240 500 dollars) et par la proposition de gel du recrutement aux postes existants (271 000 dollars).

28.69 Les fonctions correspondant aux 17 postes [4 P-3, 4 P-2 et 9 G(AC)] qu'il est proposé de créer sont indiquées ci-après :

- a) Quatre attachés de presse (P-3) seraient chargés de superviser l'établissement des communiqués de presse et des comptes rendus des séances plénières de l'Assemblée générale, du Conseil de sécurité et du Conseil économique et social ainsi que leur traduction, à l'extérieur, de l'anglais vers l'arabe, le chinois, l'espagnol et le russe; de réviser et d'éditer les documents traduits en les comparant au texte anglais dans un souci de maintien de la qualité; d'établir, à partir de recherches effectuées dans les documents officiels des Nations Unies, entre autres sources, des résumés et des projets de documents d'information sur des sujets ou des thèmes précis liés aux réunions et aux conférences principales; de communiquer activement avec les éditeurs des communiqués de presse et les correcteurs d'épreuves; d'assurer occasionnellement la couverture des séances, à la demande d'un éditeur; de résumer les déclarations faites par les intervenants pendant le cours même des séances; et de conseiller et de superviser le personnel auxiliaire. Les quatre attachés de presse feraient rapport au Chef de la Section des communiqués de presse;
- b) Quatre assistants d'édition [agents des services généraux (Autres classes)] seraient chargés d'aider les quatre attachés de presse susmentionnés à vérifier les traductions de communiqués de presse et de comptes rendus des séances plénières de l'Assemblée générale, du Conseil de sécurité et du Conseil économique et social réalisées en externe vers l'arabe, le chinois, l'espagnol et le russe; de veiller à ce que les modifications indiquées dans la version provisoire soient intégrées dans le document final et de prévenir l'éditeur concerné s'ils repèrent des erreurs flagrantes; d'incorporer les modifications indiquées par les éditeurs et de veiller à ce que les documents finaux soient rédigés dans le style convenu et en accord avec les directives d'édition; d'aider les attachés de presse et les éditeurs à établir des comptes rendus de séances et des communiqués de presse dans les langues officielles de l'Organisation des Nations Unies, comme demandé, en effectuant la mise en page des documents dans Microsoft Word et en les publiant sur Internet; de publier et de conserver les documents finaux sur des disques partagés et de les afficher sur Internet à l'aide des logiciels indiqués; de veiller à la bonne distribution des documents et fichiers; et de répondre aux demandes de renseignements. Les quatre assistants d'édition feraient directement rapport aux quatre attachés de presse. Les huit postes décrits ci-avant permettraient de diffuser les communiqués de presse en arabe, en chinois, en espagnol et en russe dans les 24 à 48 heures suivant la publication de la version anglaise;
- c) Quatre assistants de production multimédia (P-2) seraient chargés de produire des séquences vidéo de différentes durées en arabe, chinois, espagnol et russe en vue de leur mise en ligne, notamment sur les réseaux sociaux; d'écrire des synopsis pour des reportages vidéo de courte et de longue durée destinés à être diffusés par les chaînes de télévision et sur Internet; de tourner et de monter des reportages vidéo de différentes durées destinés à être diffusés par les chaînes de télévision et sur Internet; de réécrire le synopsis de reportages vidéo existants de différentes durées et d'en refaire le montage; de proposer des idées de reportages directement liés aux domaines prioritaires de l'Organisation des Nations Unies en vue de leur diffusion par les chaînes de télévision et sur Internet; d'effectuer des recherches pour les productions et coproductions de l'Organisation des Nations Unies; de superviser la phase de postproduction et de montage des séquences vidéo, en consultation avec le Chef de la Section de la télévision; de diffuser les produits vidéo sur les réseaux sociaux; de réaliser des vidéos, de les publier sur les réseaux sociaux et d'autres plateformes numériques et de surveiller et modérer

les forums et les discussions en ligne; de réaliser des reportages vidéo sur le terrain; de se concerter avec d'autres producteurs d'émissions télévisées et de vidéos, des animateurs et des correspondants en vue de la réalisation de programmes multimédias; et de fournir des traductions des vidéos selon que de besoin. Les quatre assistants de production multimédia feraient rapport au Chef de la Section de la télévision;

- d) Cinq assistants d'information [agents des services généraux (autres classes)] seraient chargés d'appuyer la diffusion, en direct et à la demande, d'une couverture vidéo des réunions et manifestations de l'Organisation des Nations Unies en arabe, chinois, espagnol, français et en russe; de monter des séquences vidéo destinées à être diffusées par des chaînes de télévision et en ligne et de les archiver; d'entrer des données dans le système de gestion des contenus en vue de la programmation des séquences vidéo diffusées en direct et de conserver, dans les systèmes de gestion des avoirs audiovisuels, une trace des vidéos archivées; de tenir à jour les pages présentant les archives audiovisuelles et les anciennes émissions télévisées, y compris dans leurs versions sous-titrées; d'enregistrer les séquences audio et vidéo sous un format rendant possible leur diffusion sur Internet; et de coupler chaque séquence vidéo à la bande son correspondante dans la langue appropriée afin d'assurer une diffusion des produits dans plusieurs langues. Les cinq assistants d'information feraient rapport au Chef du Groupe de la diffusion en ligne.

28.70 Les ressources prévues au titre des postes tiennent également compte, d'une part, de la proposition de transfert d'un poste d'administrateur adjoint de 1^{re} classe chargé de l'information (P-2) au Bureau du Secrétaire général adjoint à la rubrique de la direction exécutive et de l'administration, comme indiqué au paragraphe 28.68 et, d'autre part, de la proposition de gel du recrutement aux postes existants, qui découle de la résolution 69/264 de l'Assemblée générale.

28.71 L'augmentation nette de 3 101 500 dollars pour les autres objets de dépense s'explique principalement par les besoins supplémentaires en membres du personnel temporaire (autre que pour les réunions) et en services contractuels pour assurer la réalisation en plusieurs langues de contenus pour les réseaux sociaux, de communiqués de presse et de bulletins d'information à l'intention du public, superviser leur traduction en externe vers l'arabe, le chinois, l'espagnol et le russe, en plus des versions anglaise et française, et veiller à leur diffusion, conformément à la partie B de la résolution 69/96 de l'Assemblée générale. Cette augmentation est en partie contrebalancée par les réductions proposées au titre des frais généraux de fonctionnement, de l'achat de mobilier et de matériel et des voyages, compte tenu des effets escomptés des nouvelles règles régissant les conditions de voyage en avion et des gains d'efficacité supplémentaires attendus en 2016-2017 par suite de l'application de la résolution 69/264 de l'Assemblée générale.

28.72 La Division sera également financée par des quotes-parts hors budget ordinaire d'un montant estimé à 432 500 dollars, lesquelles couvriront les frais afférents à deux emplois de temporaire [1 P-2 et 1 G(AC)] dont les titulaires fourniront un appui aux activités d'information menées dans les missions de maintien de la paix. Des ressources extrabudgétaires d'un montant estimé à 55 800 dollars, fournies par d'autres organismes, fonds et programmes des Nations Unies, viendront compléter le financement de la Division et serviront à appuyer les projets d'information financés conjointement.

Sous-programme 3

Services de diffusion et de partage du savoir

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 39 549 400 dollars

- 28.73 La responsabilité opérationnelle du sous-programme incombe à la Division de la sensibilisation du public, qui comprend les sections suivantes : Gestion des connaissances et solutions graphiques; Relations avec les ONG et sensibilisation; Groupe de l'action éducative (qui s'occupe notamment de la préservation de la mémoire de l'Holocauste et de la commémoration des victimes de l'esclavage et de la traite transatlantique des esclaves); Groupe de l'édition et des publications; Vente et commercialisation; Services à l'intention des visiteurs; et Bibliothèque Dag Hammarskjöld. La Division comprend aussi le secrétariat du Comité des expositions et le Comité des publications, ainsi que les services assurant la liaison avec le Comité de l'information et la Quatrième Commission. Le sous-programme sera exécuté conformément à la stratégie décrite au sous-programme 3 (Services de diffusion et de partage du savoir) du programme 24 (Information) du plan-programme biennal pour la période 2016-2017.

Tableau 28.22 **Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats**

Objectif de l'Organisation : Promouvoir une meilleure compréhension du rôle, des activités et des préoccupations de l'ONU et favoriser l'échange d'idées, d'informations et de connaissances concourant à la réalisation des objectifs de l'Organisation

Réalizations escomptées du Secrétariat	Indicateurs de succès		Mesure des résultats		
			2016-2017	2014-2015	2012-2013
a) Élargissement de la diffusion des informations multilingues portant sur l'ONU grâce à l'utilisation de services et de médias divers et à des partenariats étendus à d'autres entités	i) Augmentation du nombre de partenariats établis avec des entités appartenant au système des Nations Unies et des entités extérieures [nombre de partenariats]	Objectif	1 820	3 200	2 741
		Estimation		1 752	3 100
		Résultats effectifs			3 155
	ii) Augmentation du nombre de partenaires parmi les organisations non gouvernementales de pays en développement ou en transition recevant des informations du Département [partenaires parmi les organisations non gouvernementales de pays en développement et de pays en transition associés au Département]	Objectif	245	246	578
		Estimation		235	201
		Résultats effectifs			234
	iii) Augmentation du nombre de visiteurs des sites Web et médias sociaux gérés dans le cadre du sous-programme, au total et par langue officielle [nombre moyen de visiteurs par mois]	Objectif	219 000	319 468	273 333
		Estimation		199 000	293 945
		Résultats effectifs			181 112
	[nombre d'abonnés aux comptes de médias sociaux gérés dans le cadre du sous-programme]	Objectif	304 800	—	—
		Estimation		277 000	—
		Résultats effectifs			—

Réalizations escomptées du Secrétariat	Indicateurs de succès		Mesure des résultats		
			2016-2017	2014-2015	2012-2013
b) Augmentation de la valeur des services de bibliothèque et de diffusion des savoirs permettant l'accès à des informations utiles au travail des délégués et du personnel	iv) Augmentation du nombre de téléchargements, par les utilisateurs finaux, de publications et d'autres produits de communication dans les six langues officielles	Objectif	3 010 000	2 600 000	1 201 000
		Estimation		2 605 000	2 450 000
		Résultats effectifs			2 346 235
	i) Augmentation du nombre de consultations de la Bibliothèque Dag Hammarskjöld par les principaux groupes d'intéressés, et amélioration de l'image des services offerts	Objectif	2 650 000	–	–
		Estimation		2 570 000	–
		Résultats effectifs			–
	[nombre de visites des services de la Bibliothèque en ligne]				
	[part des missions bénéficiant des services de la Bibliothèque]	Objectif	73	–	–
		Estimation		67	–
		Résultats effectifs			–
	[part des unités administratives du Secrétariat retenues qui bénéficient des services de la Bibliothèque]	Objectif	50	–	–
		Estimation		33	–
		Résultats effectifs			–
	[satisfaction des groupes d'intéressés quant aux services rendus]	Objectif	8.5/10	–	–
		Estimation		8.0/10	–
		Résultats effectifs			–
	ii) Intensification des communications internes grâce à l'utilisation d'iSeek et de deleGATE, afin que les États Membres bénéficient de l'accès à ces nouveaux outils, comme l'Assemblée générale l'a demandé dans ses résolutions	Objectif	1 325 000	–	–
		Estimation		1 299 145	–
		Résultats effectifs			–
	[nombre moyen de connexions mensuelles à iSeek et deleGATE]				

Facteurs externes

- 28.74 Le sous-programme devrait permettre d'atteindre les objectifs visés et de parvenir aux réalisations escomptées si les conditions suivantes sont réunies : a) les institutions de la société civile, les relais d'information et les autres partenaires, notamment d'autres organismes des Nations Unies, sont en mesure de collaborer avec le Département; b) les valeurs, activités et préoccupations de l'ONU continuent de susciter le même intérêt dans les milieux universitaires; c) l'accès des publics cibles aux services et aux programmes n'est pas entravé pour des raisons d'infrastructure, de sécurité ou autre.

Produits

28.75 Les produits de l'exercice biennal 2014-2015 seront les suivants :

- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire) :
 - i) Services fonctionnels pour les réunions : sessions annuelles de deux semaines du Comité de l'information (2);
 - ii) Documentation destinée aux organes délibérants : rapports et éléments d'information destinés aux rapports annuels sur les activités du Département relatives à l'information présentés à la Quatrième Commission (2); rapports du Comité de l'information (2);
- b) Autres activités de fond (budget ordinaire) :
 - i) Publications en série :
 - a. *Chronique de l'ONU* (anglais et français) (8);
 - b. *Les Nations Unies aujourd'hui* (anciennement *L'ABC des Nations Unies*) (1) (budget ordinaire et ressources extrabudgétaires);
 - c. *Annuaire des Nations Unies* (1);
 - ii) Publications isolées : document de travail sur l'Holocauste et les Nations Unies (1);
 - iii) Expositions, visites guidées, conférences :
 - a. Organisation de programmes d'information sur toute une série de questions intéressant l'ONU à l'intention des groupes qui le souhaitent, soit au Siège, soit dans le cadre de déplacements à l'extérieur ou de vidéoconférences (4);
 - b. Visites guidées pour le grand public et visites spéciales sur rendez-vous (2);
 - c. Délimitation, mise en place et gestion de l'itinéraire de la visite du Siège (2);
 - d. Réponse, essentiellement par voie électronique mais aussi oralement et par écrit, aux demandes de renseignements sur l'ONU adressées par des particuliers, et diffusion de dossiers d'information spéciaux à l'usage des enseignants (2);
 - e. Sélection, conception, organisation et installation d'expositions au Siège (2);
 - f. Séminaires, conférences et tables rondes organisées en partenariat avec les départements, les organismes et programmes des Nations Unies et les milieux universitaires (2);
 - iv) Brochures, fiches d'information, planches murales, pochettes de documentation :
 - a. Mise au point de matériel pédagogique sur l'ONU et les grands dossiers mondiaux à l'usage des écoles, ou révision du matériel existant (1);
 - b. Rédaction ou révision de fiches, brochures, notes, affiches et guides pour répondre aux questions les plus fréquentes et informer le public des activités de l'ONU (3);
 - v) Communiqués et conférences de presse pour annoncer les nouveaux partenariats extérieurs et les manifestations spéciales de sensibilisation, ainsi que l'ouverture d'expositions et les conférences et séminaires (3);
 - vi) Manifestations spéciales :

- a. Ateliers de communication à l'intention des organisations non gouvernementales et programmes d'orientation pour les organisations non gouvernementales nouvellement accréditées (2);
 - b. Organisation de la participation de personnalités et de célébrités à certaines manifestations de l'ONU afin de mieux faire connaître les programmes de l'ONU au public (2); UN4U – activité de sensibilisation annuelle à l'occasion de la Journée des Nations Unies, au cours de laquelle des intervenants de l'ONU se rendent dans différents lieux (2);
 - c. Série d'activités menées à l'occasion de la Journée internationale de commémoration des victimes de l'esclavage et de la traite transatlantique des esclaves (2);
 - d. Organisation et tenue de la Conférence annuelle du Département de l'information pour les organisations non gouvernementales et publication du rapport final de la Conférence, du guide des ateliers des organisations non gouvernementales et d'un DVD sur la Conférence (2);
 - e. Organisation de manifestations spéciales et promotion des cérémonies marquant certaines journées ou années commémoratives, en partenariat avec d'autres départements et des organismes et programmes des Nations Unies, des gouvernements et la société civile (2); organisation du concert de la Journée des Nations Unies (2);
 - f. Programme de communication sur le thème « L'Holocauste et les Nations Unies » (2);
 - g. Projets lancés dans le cadre de l'Initiative de mobilisation de la communauté artistique pour que l'Organisation ou une question intéressant l'Organisation fassent l'objet d'un film, d'une émission télévisée ou d'une pièce de théâtre (2);
 - h. Manifestations spéciales à l'intention des étudiants : vidéoconférences mondiales sur les célébrations organisées par l'ONU et gestion des pages Facebook s'y rapportant (2); ateliers annuels de formation à l'attention des organisateurs des conférences « L'ONU mise en scène », production des supports de formation correspondants et débats vidéo en ligne avec tous les participants (2);
- vii) Activités ou documentation techniques :
- a. Établissement de la partie bibliographique de l'*Annuaire juridique des Nations Unies*, qui est diffusé à la fois en version imprimée et au format électronique (1);
 - b. Fourniture de services de secrétariat au Consortium du système des Nations Unies pour l'acquisition d'informations électroniques, et coordination de l'achat et de la gestion des ressources d'information extérieures en ligne (1);
 - c. Gestion de bases de données statistiques sur l'ONU à l'usage des enseignants et des élèves (1);
 - d. Fourniture de services de conception graphique à l'appui des campagnes, conférences et publications (1);
 - e. Perfectionnement et gestion d'iSeek, de l'intranet du Secrétariat et de deleGATE (1);

- f. Numérisation de certains éléments des archives des organes délibérants des Nations Unies, en anglais, français et espagnol, et enregistrement de ces documents dans le Système de diffusion électronique des documents et dans les archives numériques des Nations Unies pour en permettre l'exploitation et la conservation (1);
- g. *Index des actes* (en ligne), couvrant les activités de l'Assemblée générale, du Conseil de sécurité et du Conseil économique et social (1);
- h. Gestion et expansion du site Web de la Bibliothèque Dag Hammarskjöld, et poursuite de l'intégration des médias sociaux et de différentes applications (1);
- i. Gestion et mise à jour de sites Web se rapportant à diverses activités de sensibilisation (notamment : *Chronique de l'ONU*, relations avec les organisations non gouvernementales, services destinés aux visiteurs, Messagers de la paix, Programme Reham Al-Farra destiné aux journalistes et autres membres des médias des pays en développement et des pays en transition économique) (5);
- j. Gestion du matériel informatique, des logiciels et des bases de données de la Bibliothèque Dag Hammarskjöld (1);
- k. Répertoire des ONG : gestion et mise à jour de la base de données des ONG associées au Département;
- l. Coordination avec les bibliothèques du système des Nations Unies au moyen de réunions interinstitutions sur le partage du savoir et la gestion de l'information (1);
- m. Base de données en ligne des orateurs intervenant sur les questions intéressant l'Organisation (1);
- n. Fourniture à des fonctionnaires du Secrétariat et à des représentants des États Membres de services de liaison à l'appui de leurs travaux de fond, et notamment de recherches directes et ciblées, de conseils, d'une assistance en matière d'information et de consultations personnelles (1);
- o. Établissement des fiches du thésaurus du Système d'information bibliographique de l'ONU (UNBISnet) pour permettre les recherches dans les documents et publications des Nations Unies, dans tous les formats (1);
- p. Création de métadonnées pour les documents de la bibliothèque, dans tous les formats (1);
- q. Services de référence et de recherche, services de prêt et prêts interbibliothèques et traitement des demandes adressées par courriel par des utilisateurs du monde entier (1);
- r. Sélection et acquisition de sources d'information en version imprimée et au format électronique, par achat et au moyen de conventions sur les dons et les échanges avec des partenaires institutionnels (1);
- s. Site Web United Nations Development Business (1);
- t. Mise en place d'un service d'archives numériques des Nations Unies pour le recueil, la gestion et la conservation des publications et documents des Nations Unies (1);

- u. Gestion et préservation de la collection de documents imprimés de la Bibliothèque Dag Hammarskjöld (1);
- c) Coopération technique (budget ordinaire) :
 - i) Offre de services consultatifs et de directives sur les questions liées à l'information aux bibliothèques de l'ONU, à celles des centres d'information des Nations Unies et aux bibliothèques dépositaires de l'Organisation (2);
 - ii) Stages, séminaires et ateliers : programmes de formation à l'intention notamment des délégués, du personnel des missions permanentes, des fonctionnaires de l'ONU, des représentants des gouvernements, du personnel des bibliothèques dépositaires, des organisations non gouvernementales et des stagiaires (2);
 - iii) Organisation, dans le cadre d'un programme annuel de formation d'une durée de quatre semaines demandé par l'Assemblée générale, de séminaires et de conférences à l'intention des médias (presse écrite, télévision et radio) des pays en développement ou en transition économique (2).

28.76 La répartition des ressources prévues pour le sous-programme 3, Services de diffusion et de partage du savoir, est indiquée dans le tableau 28.23.

Tableau 28.23 **Ressources nécessaires : sous-programme 3**

Catégorie	Ressources (milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2014-2015	2016-2017 (avant actualisation des coûts)	2014-2015	2016-2017
Budget ordinaire				
Postes	34 507,1	34 342,4	145	145
Autres objets de dépense	4 922,5	5 207,0	–	–
Total partiel	39 429,6	39 549,4	145	145
Ressources extrabudgétaires	3 625,6	3 625,6	10	10
Total	43 055,2	43 175,0	155	155

- 28.77 Le montant prévu, de 39 549 400 dollars, ce qui représente une augmentation nette de 119 800 dollars, permettrait de financer partiellement 145 postes [1 D-2, 2 D-1, 5 P-5, 19 P-4, 24 P-3, 21 P-2/1 et 73 G(AC)] et les autres objets de dépense correspondants.
- 28.78 La diminution de 164 700 dollars annoncée au titre des postes s'explique par le gel du recrutement pour un poste dont la création avait été prévue par la résolution 69/264 de l'Assemblée générale.
- 28.79 L'augmentation nette de 284 500 dollars des crédits demandés au titre des objets de dépense autres que les postes tient principalement aux nouveaux besoins en traduction de produits d'information dans toutes les langues officielles de l'Organisation des Nations Unies, en application de la résolution 69/96 B de l'Assemblée générale. Cette augmentation est en partie compensée par la diminution des frais afférents aux voyages, qui tient compte des effets escomptés des nouvelles règles régissant les conditions de voyage en avion ainsi que d'autres gains d'efficacité que le Bureau prévoit de réaliser en 2016-2017, en application de la résolution 69/264 de l'Assemblée générale.

- 28.80 Les ressources extrabudgétaires, qui devraient s'élever à 3 625 600 dollars, seront allouées à des activités d'appui à des manifestations et supports d'information divers, en particulier le site Web United Nations Development Business, et financeront notamment un poste d'administrateur et neuf postes d'agent des services généraux (Autres classes).

Conférences spéciales

- 28.81 Un montant de 45 400 dollars est demandé, à titre non renouvelable, pour financer des services contractuels de traduction, les frais d'impression, de production de l'information et d'autres services spécialisés dans le cadre de la mise en œuvre des décisions de la Conférence des Nations Unies sur les établissements humains (Habitat II) et du renforcement du Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat) découlant de la résolution 68/239 de l'Assemblée générale.

C. Appui au programme

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 8 150 200 dollars

- 28.82 Le Service administratif fournit les services d'administration, de gestion et d'appui au programme nécessaires à l'exécution des activités assignées au Département de l'information. Il aide le Secrétaire général adjoint à définir le plan-programme biennal et les priorités, à établir le budget-programme, à en suivre l'exécution et à assurer la gestion des fonds d'affectation spéciale et des autres contributions et ressources extrabudgétaires; fournit les services d'appui nécessaires à une gestion efficace des ressources humaines; et assure la planification et la gestion des ressources nécessaires à l'administration générale. Il s'occupe également des besoins informatiques du Département, notamment en ce qui concerne la maintenance et la modernisation du matériel et des logiciels.
- 28.83 La répartition des ressources prévues pour l'appui au programme est indiquée dans le tableau 28.24.

Tableau 28.24 **Ressources nécessaires : appui au programme**

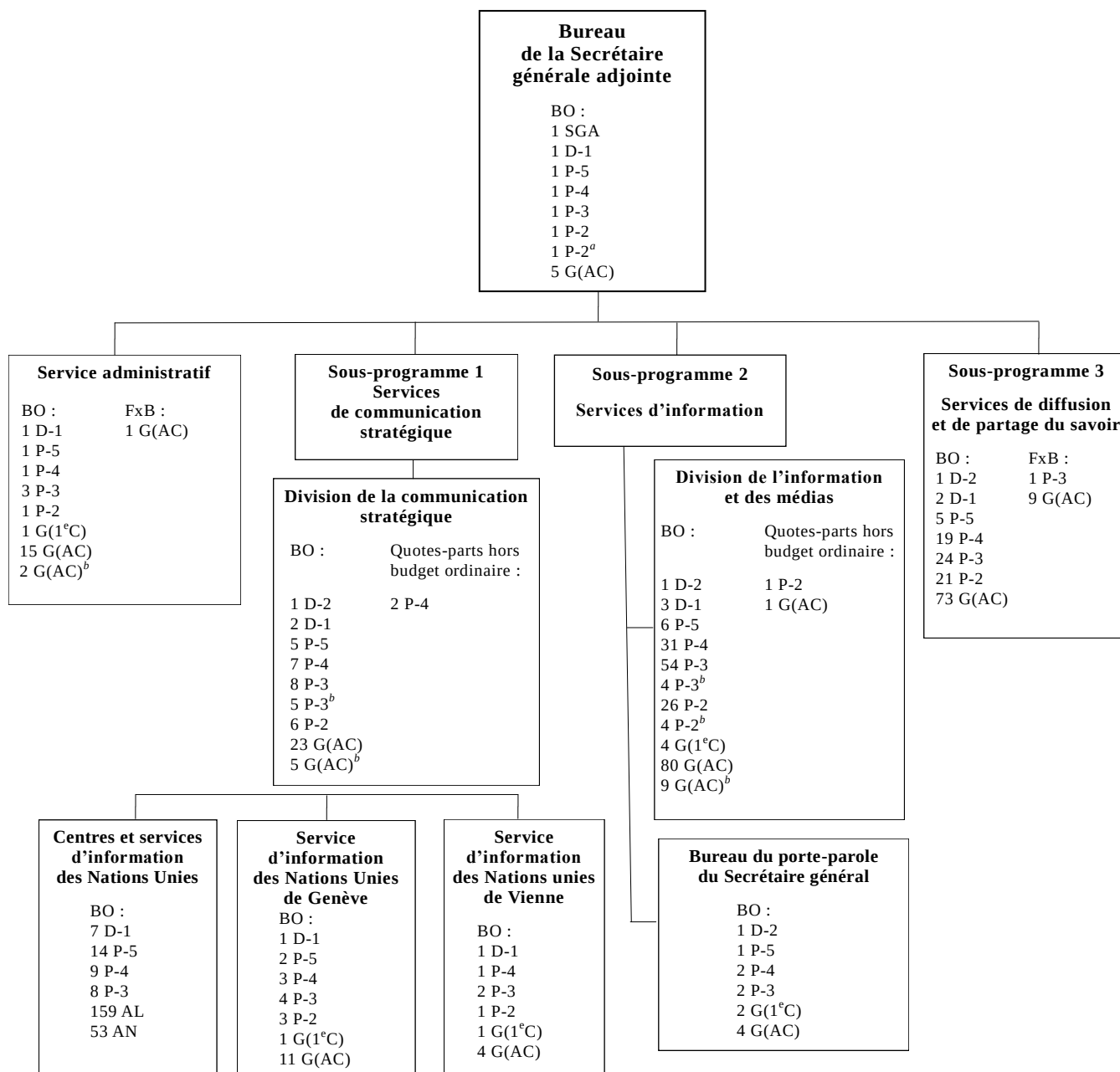
Catégorie	Ressources (milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2014-2015	2016-2017 (avant actuali- sation des coûts)	2014-2015	2016-2017
Budget ordinaire				
Postes	5 052,3	5 217,0	23	25
Autres objets de dépense	2,713,7	2 938,2	—	—
Total partiel	7 766,0	8 155,2	23	25
Ressources extrabudgétaires	313,1	313,1	1	1
Total	8 079,1	8 468,3	24	26

- 28.84 Le montant de 8 155 200 dollars, qui représente une augmentation nette de 389 200 dollars, permettra de financer partiellement 25 postes [1 D-1, 1 P-5, 1 P-4, 3 P-3, 1 P-2/1, 1 G(1°C) et 17 G(AC)] et les autres objets de dépense.

- 28.85 L'augmentation nette de 164 700 dollars au titre des postes correspond principalement à : a) la proposition de créer deux postes d'assistant administratif [agents des services généraux (Autres classes)] au sein du Groupe de la gestion des ressources humaines et du Groupe du budget, des finances et des services généraux (329 400 dollars), afin de fournir un appui administratif au Département, notamment au vu de la création proposée de 25 nouveaux postes et de l'augmentation de ressources correspondante dans les activités de fond, partiellement compensée par b) la proposition de geler le recrutement au titre d'un poste permanent (164 700 dollars).
- 28.86 Les deux assistants administratifs fourniront un appui administratif général, qui consistera notamment à assurer la correspondance courante en répondant aux demandes de renseignements sur les questions administratives, financières, personnelles et relatives aux audits; à mener des activités de coordination approfondie au sujet des questions administratives avec les groupes chargés des services aux sièges et dans les bureaux extérieurs; et à s'acquitter d'autres tâches administratives, en fonction des besoins (s'occuper du programme des déplacements professionnels, contrôler les comptes et les paiements versés aux fournisseurs et aux sous-traitants, aménager l'espace de travail, recenser les besoins en bureautique et veiller à l'entretien du matériel, des logiciels et des systèmes, et organiser et coordonner les séminaires et les conférences).
- 28.87 Entre autres tâches, l'assistant administratif du Groupe de la gestion des ressources humaines s'occupera de questions de recrutement, d'affectation, de promotion, de réinstallation, d'évaluation et de notation, d'examen du classement des emplois et de cessation de service des fonctionnaires conformément aux règles et procédures de l'Organisation des Nations Unies; il répondra aux demandes de renseignements émanant des membres du personnel et les renseignera et conseillera au sujet des prestations auxquelles ils ont droit, des procédures administratives, des méthodes et des pratiques en vigueur, des conditions d'emploi, de leurs obligations et de leurs responsabilités, de la formation et des prestations prévues par le Statut et Règlement du personnel; il supervisera la mise à jour des dossiers d'avis de vacance de poste et assurera leur suivi; examinera et traitera les opérations administratives; et surveillera le tableau d'effectifs et réunira les données statistiques ou établira les tableaux correspondants.
- 28.88 L'assistant administratif du Groupe du budget, des finances et des services généraux aidera à établir propositions et projets en matière de ressources humaines et financières ou à les examiner; consolidera le programme budgétaire et le programme de travail concernant les budgets, les fonds d'affectation spéciale, les subventions et les achats aux Sièges; suivra les dépenses par rapport au budget approuvé; aidera les directeurs à évaluer les ressources nécessaires en vue de l'établissement des projets de budget, à établir les budgets et à mettre au point les rapports sur l'exécution des budgets; et assurera la coordination avec le personnel chargé des finances et du budget sur les questions connexes lors de la préparation des rapports du budget.
- 28.89 L'augmentation proposée de 224 500 dollars au titre des objets de dépense autres que les postes tient principalement aux dépenses liées à l'accord de prestation de services, à la papeterie et aux fournitures de bureau, aux meubles, au matériel et aux frais généraux de fonctionnement correspondant aux 29 nouveaux postes qu'il est proposé de créer.
- 28.90 Les ressources extrabudgétaires prévues, d'un montant total de 313 100 dollars, qui permettraient notamment de financer un poste d'agent des services généraux (Autres classes), serviront à aider le Service administratif à s'acquitter de sa mission.

Annexe I

Organigramme et répartition des postes pour l'exercice biennal 2016-2017

^a Transféré de la Division de l'information et des médias.^b Créations.

Annexe II

État récapitulatif de la suite donnée aux recommandations formulées par les organes de contrôle

Résumé de la recommandation

Suite donnée à la recommandation

Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (A/68/7)

Le Comité consultatif rappelle que l'Assemblée générale a souligné qu'il importait de proposer autant que possible dans la langue locale du pays bénéficiaire l'information, l'assistance technique et les supports de formation produits par l'Organisation des Nations Unies (voir résolution 65/311, par. 9), et il recommande à l'Assemblée d'inviter le Secrétaire général à faire tout son possible pour diffuser les documents et les textes importants de l'Organisation, que ce soit sur papier ou sur le site Web des centres d'information des Nations Unies, dans les langues les plus utilisées par les publics visés (par. VII.24).

Le Comité consultatif réaffirme son soutien aux centres d'information des Nations Unies car il est convaincu que leur rôle, qui consiste à diffuser des informations sur les activités de l'ONU tout en les adaptant en fonction du public local, constitue un élément essentiel des efforts tendant à mobiliser un large appui en faveur de l'Organisation et de ses objectifs (voir A/66/7, par. VII.24). Il compte que les résultats de l'application de la résolution 67/124 de l'Assemblée générale seront pris en compte dans le projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2016-2017 (par. VII.27).

Le Comité consultatif félicite le Département de l'information de veiller à ce que ses sites Web soient pleinement accessibles aux personnes handicapées. Il recommande à l'Assemblée générale d'inviter le Secrétaire général à veiller à ce que tous les sites Web

Le réseau mondial que forment les 63 centres d'information des Nations Unies poursuit ses échanges avec les populations dans les langues locales. En 2014, en plus de travailler dans cinq des six langues officielles de l'Organisation des Nations Unies, les centres ont publié des documents d'information dans 38 langues locales. Ils ont en outre rédigé leurs propres lettres d'information mensuelles ou trimestrielles dans 15 langues locales en tout. Ils sont 48 à avoir un compte Facebook, pour un total de 20 langues représentées; 40 à avoir un compte Twitter, avec 18 langues représentées; et 29 à utiliser un compte YouTube, dans 12 langues.

En consultation avec les États Membres et dans le prolongement de l'examen des processus-métier, conformément aux exigences de la résolution 67/124, le Département de l'information a continué son travail d'harmonisation, en s'employant à faire appliquer les méthodes et les normes régionales correspondantes par les centres et les bureaux d'information des Nations Unies. De plus, au moyen de technologies modernes, il établit des relations plus étroites et plus directes entre les bureaux locaux et le Siège afin d'améliorer la coordination de leurs activités et leurs échanges et de renforcer leur base de connaissances, leur degré de connexion et leurs activités opérationnelles en général. Le Département continue de renforcer l'appui fourni aux petits centres d'information par ceux qui sont de plus grande taille aux niveaux régional et sous-régional. Il examine les façons dont les centres d'information pourraient développer leurs partenariats avec des acteurs locaux et travailler plus étroitement avec les équipes de pays des Nations Unies pour élargir leur base de communication et conférer plus de puissance à leur message.

Le Département s'engage à veiller à ce que les sites Web de l'Organisation des Nations Unies restent accessibles aux personnes handicapées et, à cette fin, il a établi et publié des directives sur ce sujet destinées à tous les acteurs prenant part au développement de ces

du système des Nations Unies soient de plus en plus accessibles aux personnes handicapées (par. VII.32).

Le Comité consultatif se félicite des mesures prises par le Département de l'information pour diffuser des contenus en ligne, mais il réaffirme néanmoins que les moyens de communication plus traditionnels (radio et presse écrite) continuent d'occuper une large place dans les efforts visant à garantir une diffusion effective du message de l'Organisation, en particulier dans les pays en développement (voir A/66/7, par. VII.16) (par.VII.36).

Le Comité consultatif recommande au Secrétaire général de veiller à ce que les méthodes de gestion des comptes réseau les plus efficaces soient communiquées aux autres départements pour qu'ils les appliquent, le cas échéant (par. VII.38).

sites. Ces directives peuvent être consultées à l'adresse <http://www.un.org/webaccessibility/index.shtml>. À mesure que les technologies de développement de sites Web continueront d'évoluer, le Département reverra ses directives en matière d'accessibilité pour qu'elles restent d'actualité. Il devra pour cela rester en contact avec les spécialistes dans ce domaine et rechercher activement leurs contributions et leurs conseils. Tandis que le nombre d'acteurs fournissant des services de développement de sites Web au sein du Secrétariat augmentera (le Bureau de l'informatique et des communications a notamment annoncé qu'il proposerait de tels services à ses clients), il sera impératif de continuer de vérifier que tous les sites Web créés soient pleinement conformes aux normes d'accessibilité avant leur lancement. À cet égard, le Département veillera à ce que les procédures et les protocoles relatifs au lancement des sites Web rattachés au nom de domaine de l'ONU respectent entièrement les exigences en matière d'accessibilité.

En accord avec les observations du Comité sur l'importance des médias traditionnels, le Département continue de produire des supports d'information destinés à être diffusés à la radio, à la télévision et dans la presse écrite. Il a notamment conclu des partenariats avec 35 nouvelles chaînes de radio et de télévision en 2014, et recherche activement de nouveaux partenaires dans les régions en développement, particulièrement en Afrique subsaharienne francophone et en Afrique du Nord et au Moyen-Orient arabophones. Il a en outre lancé une plateforme de radio par téléphone, permettant aux habitants des pays où le système a été mis en place d'appeler un numéro local pour écouter les programmes de radio de l'ONU. Les versions papier des livres et revues publiés par l'ONU sont toujours très demandées, notamment par les bibliothèques. Les publications phares du Département continuent d'être imprimées et diffusées auprès du public, des bibliothèques et des institutions d'enseignement et gouvernementales.

Le Département de l'information a fait connaître ses méthodes de gestion des comptes réseau les plus efficaces grâce à une collaboration étroite avec le Bureau de l'informatique et des communications.